

8160

C

No. 3337.

LA COCOTTE

OU FIÈVRE APHTHEUSE

PARTICULIÈREMENT ÉTUDIÉE CHEZ L'ESPÈCE BOVINE

QUELQUES MOTS

SUR LA MÊME MALADIE

dans l'espèce Chevaline, l'Ovine et la Porcine

PAR

L.-J.-D. LEMAIRE

Médecin-vétérinaire à Lecelles (Nord)

Membre du Comice agricole de St-Amand-les-Eaux

Collaborateur du Journal d'Agriculture, organe des intérêts ruraux

Celui qui observe écoute la nature; celui qui expérimente l'interroge, enfin celui qui raisonne ou calcule, interprète ou rédige les réponses de la nature.

DRAPARNAUD (Philosophie des sciences).

Sans bétail, point d'agriculture.

Prix : 1 fr. 50 c.



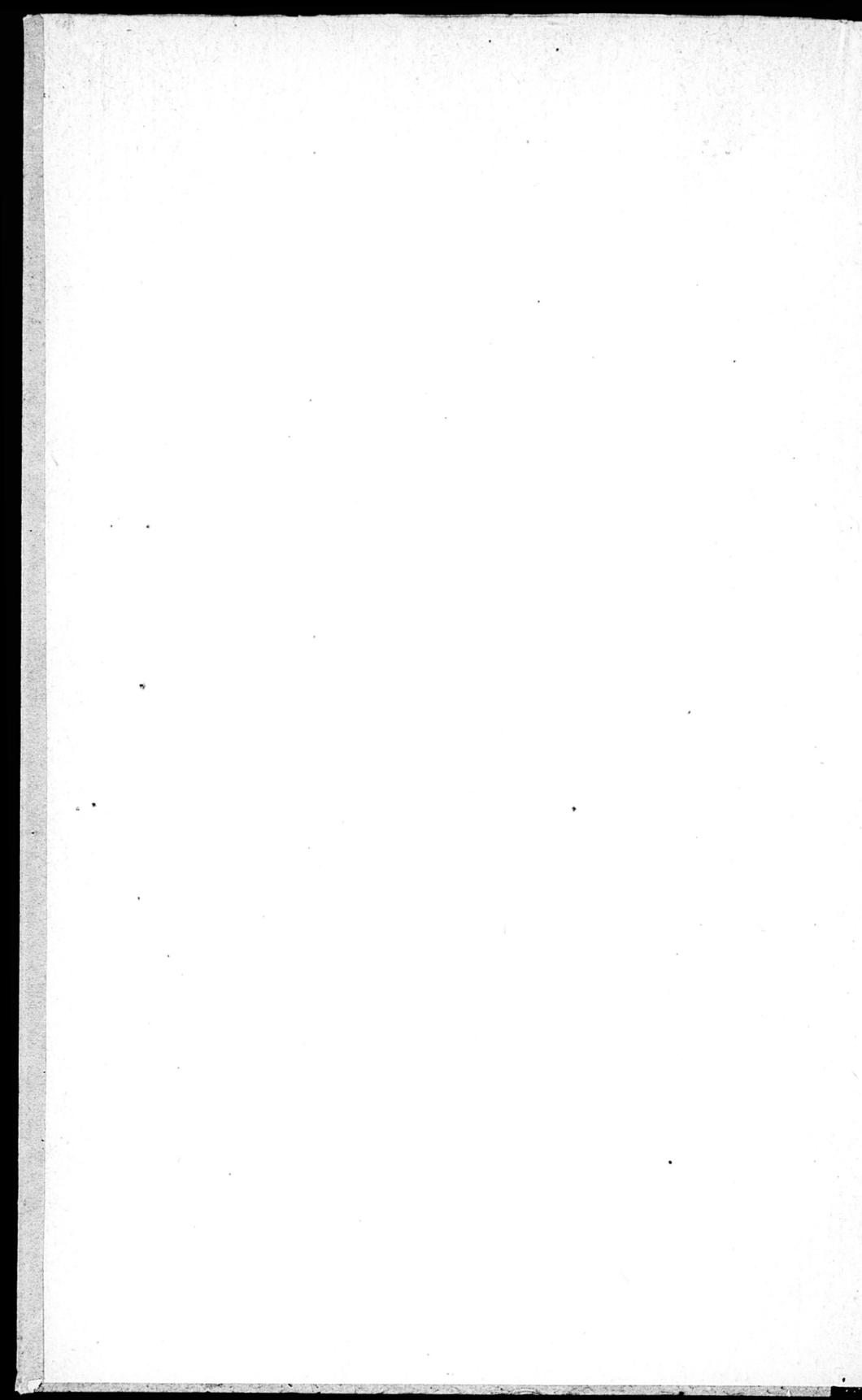
SAINT-AMAND

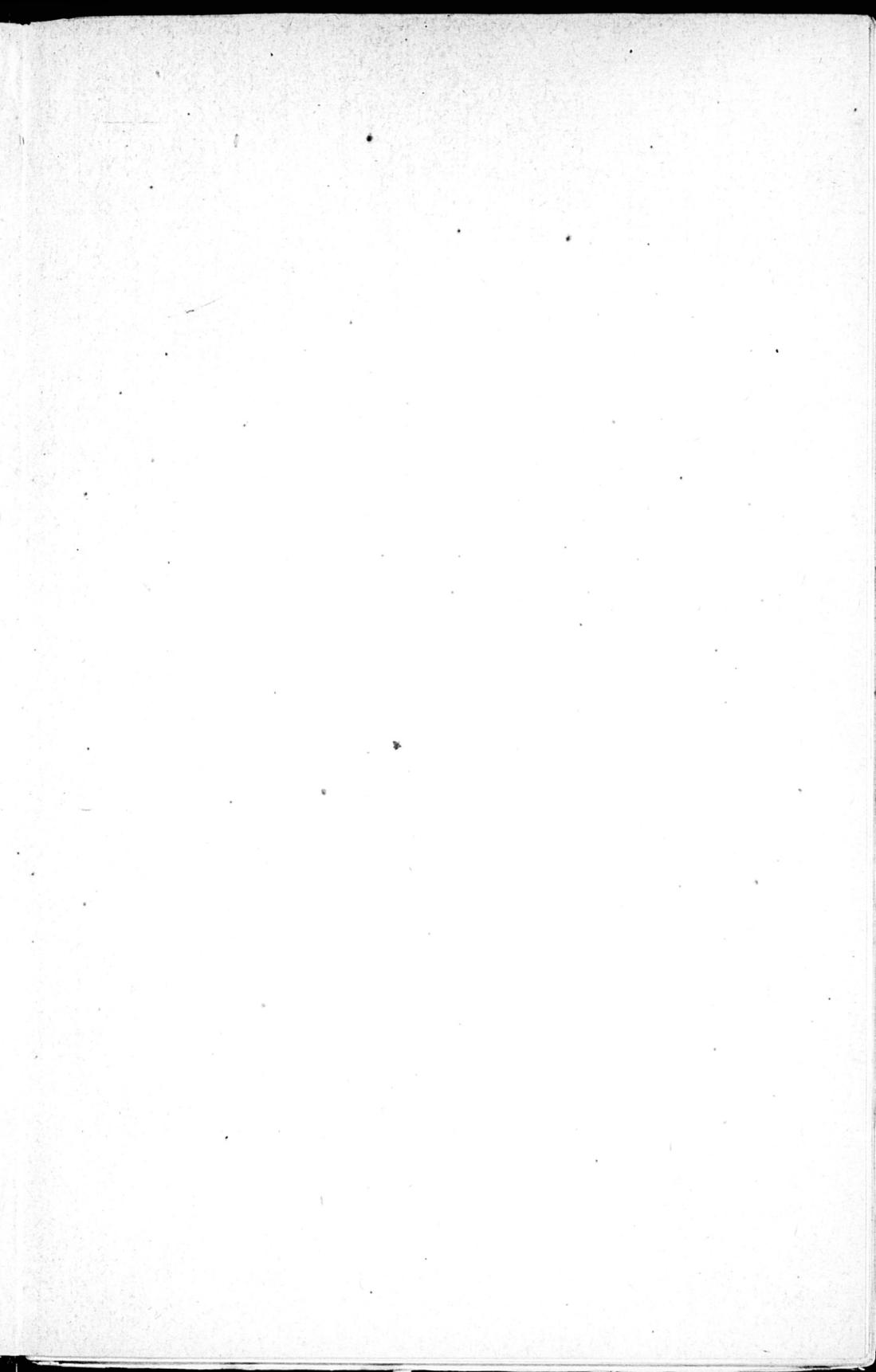
TYPOGRAPHIE DE RAVIART, LIBRAIRE, GRAND'RUE

1860

C

3337





BIBLIOTHEEK UNIVERSITEIT UTRECHT



3088 373 4

C 33 37

LA COCOTTE

OU FIÈVRE APHTHEUSE

PARTICULIÈREMENT ÉTUDIÉE CHEZ L'ESPÈCE BOVINE

QUELQUES MOTS

SUR LA MÊME MALADIE

dans l'espèce Chevaline, l'Ovine et la Porcine

PAR

L.-J.-D. LEMAIRE

Médecin-vétérinaire à Lecelles (Nord)

Membre du Comice agricole de St-Amand-les-Eaux

Collaborateur du Journal d'agriculture, organe des intérêts ruraux

Celui qui observe écoute la nature; celui qui expérimente l'interroge, enfin celui qui raisonne ou calcule, interprète ou rédige les réponses de la nature.

DRAPARNAUD (Philosophie des sciences).

Sans bétail, point d'agriculture.



Prix : 1 fr. 50 c.

SAINT-AMAND

TYPOGRAPHIE DE RAVIART, LIBRAIRE, GRAND'RUE

—
1860

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY

DEPARTMENT OF PHILOSOPHY

PHILOSOPHY

1964

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

*Témoignage de mon respect & de ma
reconnaissance.*

A MES SOEURS

Amitié pour la vie.

O divine amitié, félicité parfaite,
Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis,
Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis.
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Dans toutes les saisons et dans toutes les heures,
Sans toi, tout homme est seul; il peut par ton appui,
Multiplier son être et vivre dans autrui.

VOLTAIRE.

D. LEMAIRE.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

Je vous envoie ce livre

A VOS ENFANTS

avec toute mon affection

Je vous prie de leur faire part
de ma part et de leur dire
que j'ai toujours été
leur père et leur mère
et que j'espère qu'ils
me pardonneront
de ne leur en avoir
pas dit plus tôt.

D. LAMARQUE

PRÉFACE.

Naguère la fièvre aphteuse n'attaquait les animaux de nos environs qu'à des intervalles plus ou moins éloignés et faisait alors irruption sur un nombre considérable de nos animaux domestiques en prenant les véritables proportions épizootiques ou enzootiques.

Depuis à peu près treize ans, il semble que cette maladie ait fait élection de domicile chez nous et tous les ans il est possible d'en constater l'existence sur un nombre souvent considérable de nos animaux; dans notre localité, les vaches laitières, comparablement plus nombreuses, en sont surtout atteintes.

En 1839, l'épizootie aphteuse attaqua dans le département du Nord seulement :

120,000 têtes de l'espèce bovine;

90,000 » » ovine;

15,000 » » porcine.

Le recensement de 1851 opéré dans le département du

Nord porte à 631,812 têtes le nombre de nos animaux de toutes les espèces domestiques, savoir :

81,331	têtes	de l'espèce	chevaline ;
277,111	—	—	bovine ;
170,991	—	—	ovine ;
28,735	—	—	caprine ;
73,644	—	—	porcine.

Il n'est pas un cultivateur intelligent qui ne connaisse l'importance de la conservation et du perfectionnement de notre population animale.

C'est assez dire combien est intéressante l'étude que nous venons entreprendre aujourd'hui.

C'est parce que tous les cultivateurs ne sont pas encore suffisamment d'accord sur la gravité de cette maladie qui occasionne annuellement des pertes notables à l'agriculture.

C'est parce que tous n'emploient pas les moyens indispensables pour la disparition rapide du mal qui nous occupe.

C'est parce que tous ne croient pas à la funeste propriété qu'a cette maladie de se transmettre d'un animal malade à un animal sain de la même espèce, et, ce qui est plus surprenant encore, d'un animal d'une espèce à un autre d'espèce différente.

C'est enfin parce que nous croyons utile d'éclairer sur ce point spécial de pathologie médicale vétérinaire, les propriétaires des troupeaux de bêtes bovines des cantons de Saint-Amand-les-Eaux, que nous avons jugé nécessaire d'écrire ce mémoire. Puisse, ce court travail, mériter l'approbation publique et rendre quelques services aux cultivateurs et à l'agriculture.

Nous allons étudier la Fièvre aphteuse chez l'espèce bovine ; nous nous occuperons successivement de l'Historique , de la Synonymie , de l'Étiologie , des Symptômes , de la Marche , de la Durée , de la Gravité , des Lésions pathologiques , du Traitement curatif et de la Contagion de cette maladie.

Puis nous dirons quelques mots sur la même maladie chez l'espèce chevaline , l'ovine et la porcine.

Nous passerons en revue quelques moyens préservatifs hygiéniques et sanitaires.

Nous citerons quelques exemples de récurrence aphteuse regardés généralement jusqu'aujourd'hui comme des exceptions à une règle générale.

Nous n'oublierons pas de consacrer quelques lignes à l'usage alimentaire de la viande et du lait provenant des animaux atteints de la maladie.

Nous terminerons ensuite par quelques mots sur l'inoculation des aphtes.



LA COCOTTE

OU FIÈVRE APHTHEUSE

CHEZ L'ESPÈCE BOVINE.

HISTORIQUE DE LA COCOTTE.

Les épizooties aphteuses signalées jusqu'à ce jour sont nombreuses et témoignent irrévocablement de la fréquence de cette affection. La Cocotte s'est plus particulièrement fait remarquer pendant les années 1714, 1763, 1764, 1771, 1776, 1783, 1786, 1804, 1809, 1810, 1811, 1819, 1825, 1834, 1839, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1855, 1856, 1857 et 1858.

L'épizootie de 1763 fut surtout bien observée en Moravie par un médecin appelé Michel Sagard. A cette époque les chevaux, les bêtes à cornes, les bêtes à laine et les porcs furent attaqués. Dans un couvent de moines ce médecin constata même la transmission de cette maladie aux hommes qui faisaient usage du lait provenant des vaches atteintes de la Cocotte. Ce fait est fort intéressant et nous y reviendrons plus loin quand nous dirons un mot de l'usage alimentaire du lait des vaches atteintes de la maladie.

La même épizootie de 1763 ravagea une partie de la France et fut étudiée dans les environs de Moulins par un médecin bourbonnais appelé Baraillon.

En 1775 les vaches laitières des environs de Paris furent atteintes de la Cocotte qui fut étudiée alors et décrite par Lafosse fils.

En 1785 on signala encore le mal dans les environs de Moulins.

En 1800, Toggia l'étudia en Italie.

Pendant les années 1809, 1810, 1811, 1812, il sévit dans toute la France et fut étudié par Girard et Barbier. En Normandie cette maladie prit de telles proportions dans la vallée d'Auge que M. Huzard fut envoyé par ordre du gouvernement pour étudier le mal, le décrire et vulgariser les moyens à opposer à ses ravages. A la même époque la Cocotte fut décrite en Suisse par Saloz, en Italie par Leroy, en Hollande par Kraf.

En 1825 l'épizootie reparut encore en France.

En 1834 elle attaqua surtout les animaux de la Prusse.

En 1839, Favre, de Genève, l'étudia en Suisse; Mathieu, d'Epinal, dans les Vosges; Loiset, de Lille, dans le Nord.

En 1845 elle attaqua des animaux de toutes les espèces domestiques et ravagea presque toute la France. Depuis cette époque la maladie plus ou moins intense se fait remarquer chaque année dans quelques coins du territoire français.

Dans chacune des grandes épizooties aphteuses qui ravagèrent alors les animaux domestiques, on constata toujours certaines variations dans la manifestation du mal : c'est ainsi qu'en Moravie elle fut surtout grave et même meurtrière chez les chèvres et les porcs; qu'en France, en 1764, elle attaqua les chevaux et les bêtes à cornes; qu'en 1810 elle n'attaqua que les bêtes à cornes et à laine dans la Normandie, pendant que dans les environs de Lyon elle se fit remarquer chez les porcs, les chèvres et même quelques chevaux.

Il y a encore ceci de particulier que, dans certaines épizooties, la maladie se développe surtout dans la cavité buccale des malades, tandis que dans d'autres ce sont les mamelles ou bien les pattes des didactyles qui sont le siège principal du mal.

Synonyme

La Cocotte a reçu des noms différents suivant les auteurs qui s'en sont occupés, ces noms sont : Eruption aphteuse, Fièvre aphteuse-muqueuse, Alcola, Bouche chancrée, Bouche ulcérée, Chancres à la bouche, Muguet, Surlangue, Fronzetto, Cocotte, Mal blanc, Mal des pieds et de la langue, Stomatite aphteuse-épizootique, Stomatite aphteuse, Maladie aphtongulaire, Fièvre éruptive-phlycténoïde, Phlyctènes glosso-pode, Exanthème stomato-interdigité, Maladie aphteuse, Fièvre aphteuse. Ce dernier nom est aujourd'hui généralement accepté par la majeure partie des vétérinaires et des agriculteurs.

Le regrettable et savant Loiset, vétérinaire à Lille, disait naguère : « Mais tous ces nosologismes ne méritent pas de » prévaloir, car les expressions de Phlyctène et Phlycténoïde » ne signalant qu'une ressemblance symptomatique qui n'a » rien de commun avec la marche et la nature du mal, et » celles de Stomatite et Stomato-interdigité en rappelant à » l'esprit l'idée d'une inflammation de la buccale, éloignant » la pensée du caractère le plus saillant de la maladie, » celui d'une réaction fébrile, suivie d'éruption particulière » sur divers points des systèmes muqueux et cutané; la » dénomination d'aphthes, ainsi que celles qui en dérivent, » ayant une signification étymologique très vague, sont » mieux appropriées à la désignation de la maladie dont la » nature intime nous est encore inconnue, elle mérite donc » d'être préférée, surtout si, comme le proposent Willan

» et Bateman, elle est exclusivement réservée pour cette affection. »

Nous sommes, sur ce point, tout-à fait de l'avis de cet infortuné confrère.

Étiologie

L'étiologie de la Fièvre aphtheuse est encore tout entière à étudier; le plus court moyen serait, sans doute, de croire à une influence atmosphérique spéciale susceptible de développer cette maladie; mais, rien ne peut nous prouver, quant à présent, l'existence ou la non existence de cette constitution, je dirai aphtheuse, de l'air qui nous environne et nous permet de vivre en le respirant.

Cependant tous les vétérinaires qui se sont occupés de cette maladie ne sont pas restés muets sur ce point étiologique, les uns ont cru trouver des causes dans la température, les eaux, la mauvaise qualité des fourrages, les vicissitudes atmosphériques, les constitutions pluvieuses, l'action des brouillards, les fourrages vasés ou rougis par certains insectes qui, chose étonnante, jouiraient de la funeste propriété de développer le mal.

On a aussi accusé la mauvaise nourriture, les marches forcées lors des longs et pénibles voyages, l'air froid et humide, l'atmosphère malsaine des étables, les aliments irritants, les eaux bourbeuses et saumâtres des marais, des canaux, des étangs.

On a fait des suppositions nombreuses, toujours hasardées, sur les causes de la Fièvre aphtheuse, et jusqu'à ce moment on n'en connaît certes pas encore la véritable, et, il nous semble qu'il vaut mieux, comme le disait en 1839 un vétérinaire distingué, avouer notre ignorance sur ce point important de l'histoire de la maladie.

La principale cause de cette affection est sans contredit la contagion des animaux malades aux animaux sains, point

capital de l'étude de la maladie sur lequel nous reviendrons plus tard pour l'étudier complètement et faire voir que la Cocotte se transmet facilement soit par virus fixe, soit par virus volatil, c'est-à-dire par le contact du malade, ou d'une chose quelconque, mais palpable, qui en provient, avec l'animal sain, soit au contraire par le virus en suspension dans l'air que peut respirer un animal sain, sans toucher ni l'animal malade, ni rien de tout ce qui peut avoir eu de rapport direct avec lui.

On appelle virus, souvenons-nous en bien : *une substance organique d'une humeur quelconque ayant subie, par catalyse isomérique une modification telle que, sans que les caractères physico-chimiques soient notablement changés, elle a pris la propriété de transmettre la modification acquise aux substances organiques avec lesquelles elle est mise en contact.* (LITTRÉ et ROBIN.)

L'existence du virus aphteux est admise, on sait qu'il se trouve dans la sérosité des vésicules de la bouche, des mamelles et de l'espace interdigité; mais qu'elle en est la nature? Mystère!

Qu'elle est la nature du principe virulent que contient l'air pernicieux qui engendre le mal sur un animal sain? Mystère encore aujourd'hui!!!

Symptomatologie

Chaque maladie comme chaque individu a sa physionomie particulière.

La Fièvre aphteuse que l'on connaît généralement sous le nom de Cocotte se reconnaît avec facilité aux symptômes que nous allons signaler dans ce paragraphe. L'animal qui va être atteint de la Fièvre aphteuse, éruptive, dont nous nous occupons, est tout d'abord sous le coup d'une fièvre générale, mouvement fébril variablement intense suivant l'excitabilité plus ou moins grande du sujet, suivant son

tempérament ou nerveux, ou sanguin, ou lymphatique, ou intermédiaire, suivant l'âge, suivant même et surtout l'intensité d'action des causes de développement du mal. Le mouvement fébril indiqué est souvent accompagné de tristesse, d'inappétence, de lassitude particulière pendant deux à cinq jours, les muqueuses des yeux et de la bouche sont plus rouges, la bouche est notablement plus chaude et comme pâteuse, une quantité considérable de salive épaisse, gluante et quelquefois fétide, remplit toute la cavité buccale et tombe sur le sol, quelquefois même il y a gonflement du rumen et la bête se tient visiblement ballonnée.

Après quelques jours de la manifestation de ces quelques symptômes généraux, arrivent enfin les lésions locales, attestant d'une manière péremptoire l'existence du mal. Dans l'intérieur de la bouche, sur la langue et surtout à sa pointe et à ses bords, sur la muqueuse des joues et surtout vers les commissures des lèvres, sur la muqueuse de la face interne de ces dernières et surtout de la supérieure, sur le bourrelet fibro-cartilagineux qui remplace les incisives supérieures manquantes chez les ruminants, on voit : des taches rouges plus ou moins étendues et nombreuses sur lesquelles se développent bientôt des vésicules variables en grosseur.

La sécrétion sous-épidermique d'un fluide jaune virulent, variant dans sa manifestation, telle vésicule sera grosse comme un grain de millet pendant que de ses voisines, l'une atteindra le volume du chénevis et l'autre celui d'une lentille ou même d'une noisette. Les vésicules ainsi développées et parfaitement visibles ne persistent ordinairement pas longtemps, car les mouvements incessants de la langue et des mâchoires provoqués d'une part, par la douleur, et d'autre part par la présence de quelques parcelles alimentaires, les ont bientôt déchirées, et aux vésicules succèdent des érosions plus ou moins étendues de la muqueuse, douloureuse, phlogosée et d'un rouge-vif.

Quand les vésicules de la bouche ne sont point en grand

nombre ni confluentes, les érosions du tissu sous-épithélial sont limitées aussi, mais quand ces mêmes vésicules sont nombreuses, rapprochées, confondues, alors il y a inflammation plus ou moins étendue, quelquefois générale, de la bouche avec une salivation abondante; les animaux ne mangent que fort difficilement, refusent les aliments durs et ne tardent pas à maigrir considérablement. Si la maladie atteint ce degré de gravité, la langue tout entière est le siège d'une tuméfaction considérable; souvent on remarque, et nous l'avons vu bien des fois déjà, que l'épiderme s'en détache facilement surtout dans son extrémité libre et si le vétérinaire, désirant inspecter la bouche, cherche à maintenir la langue, il la déchausse plus ou moins fortement. Plus rarement encore les amygdales sont noirâtres et l'on pourrait croire à la complication de *glossanthrax*, chose possible car elle fut constatée par le médecin Baraillon, dans le Bourbonnais, en 1763.

Les érosions plus ou moins étendues de la surface muqueuse buccale, résultat de la déchirure des vésicules aphteuses, ne tardent ordinairement point à se cicatriser et le savant *Loiset, ex-vétérinaire du département à Lille*, admettait naguère, que l'éruption vésiculeuse avait parcouru toutes ses périodes du sixième au huitième jour, et commençait alors, croyait-il, la cicatrisation, indice certain de la convalescence du malade, sauf cependant, les complications, possibles toujours, et fréquentes seulement dans certaines épizooties, quelquefois même, seulement dans quelques localités.

Après avoir passé rapidement en revue les symptômes buccaux caractéristiques de la fièvre aphteuse, nous sommes naturellement amenés à décrire ceux que l'on remarque en même temps ailleurs, et tout d'abord voyons le pied fourchu de nos bêtes bovines: Il se manifeste, dès le principe, un gonflement autour d'une ou de plusieurs couronnes; dans la région interdigitée, entre les deux onglons, se fait bientôt

remarquer une certaine inflammation avec rougeur et chaleur, on constate facilement aussi un gonflement souvent fort douloureux, puis, entre ces deux ongles et sur la peau fine qui semble les réunir, se développe une grosse et unique ampoule, quelquefois au contraire il y en a plusieurs qui, accolées pour ainsi dire les unes aux autres, occupent toute l'étendue de l'espace interdigité. Ces vésicules là développées, unique ou multiples, ne tardent point à se déchirer et une plaie rouge-vif ou blanchâtre devient apparente, résultat certain du soulèvement et de la déchirure de l'épiderme cutané de cette sensible région.

Des taches rouges et des vésicules se font quelquefois, mais plus rarement, remarquer sur le bourrelet de chacun des deux sabots des malades. Cette inflammation peut ainsi se propager, l'animal devenir de plus en plus boiteux, marcher avec difficulté, rester souvent couché et ne se lever même quelquefois pas pour prendre sa ration; cela arrive surtout, quand l'inflammation gagne le tissu velouté du pied et décolle ainsi une partie seulement ou toute la sole de l'un ou des deux ongles, quand ne s'arrêtant pas là elle envahit le tissu podophylleux et détache, par sa marche progressive, une partie plus ou moins étendue de la paroi, quand décollant tout, sole et muraille, il y a chute complète de l'ongle.

Il se forme parfois des abcès autour de l'ongle, des fistules variablement profondes et pénétrant jusqu'aux ligaments, jusqu'à l'os, jusqu'aux articulations phalangiennes elles-mêmes; tout cela cause des boiteries intenses qui durent des mois entiers et font considérablement maigrir et souffrir l'animal malade, surtout si l'inflammation attaque et fait tomber plusieurs ongles depuis un jusqu'à huit.

Les lésions podales et buccales ci-dessus indiquées ne sont souvent pas les seules, d'autres non moins graves et par cela même non moins importantes à étudier se font aussi remarquer aux mamelles des malades.

Sur les mamelles des vaches on voit tout d'abord des ta-

ches rouges situées le plus communément à la base et tout près des trayons, souvent même sur ces derniers et surtout à leur extrémité; à ces taches rouges succèdent bientôt de petites ampoules que l'on pourrait assez facilement confondre avec le cowpox (*variole*). Ces ampoules sans auréoles ni ombilics sont ob rondes, parfois irrégulières, généralement de la grosseur d'un grain de blé.

Cette inflammation ne s'arrête pas souvent là, elle envahit les canaux, les réservoirs lactifères, les tuméfie et les rend douloureux; la glande elle-même devient parfois malade; elle est gonflée, chaude, rouge, douloureuse et ne sécrète plus que fort peu de lait séreux, cailleboté, grumeleux et quelquefois sanguin. Le microscope, dit *M. Delafond*, professeur de pathologie à l'école impériale vétérinaire d'Alfort, dénote dans ce lait l'existence de globules graisseux, de matières fibrino-albumineuses et de globules de pus en assez grande quantité.

La tuméfaction mammaire ou bien se dissipe peu à peu ou bien se circonscrit, devient œdémateuse, un abcès se forme et la peau s'ulcérant laisse sortir le pus, si le vétérinaire n'a point pratiqué une ouverture artificielle qui abrège beaucoup la douleur, hâte la marche du mal et ce qui est encore bien important, prévient l'action désorganisatrice inhérente à cette complication. Quelquefois, mais plus rarement, cette inflammation devient lente, chronique, un produit plastique se répand dans le réservoir lactifère dont la muqueuse adhère bientôt à elle-même et la mamelle atrophiée, il n'y a plus de sécrétion laiteuse, la bête peut guérir mais la perte d'un des quartiers de son pis cause un dommage considérable à l'éleveur ou au nourrisseur qui en est le propriétaire.

— Ce n'est pas tout encore, les animaux atteints de la fièvre aphteuse sont quelquefois sous le coup de météorisations, de coliques passagères, de constipations plus ou moins opiniâtres, ou de diarrhées séreuses ou muqueuses quasi pseudo-

membraneuses pendant lesquelles les animaux, rejetant ces produits généralement appelés *raclures de boyaux*, maigrissent considérablement. C'est pour avoir constaté ces symptômes fort remarquables que l'on a donné à la maladie qui nous occupe, les noms de gastro-entérite, de fièvre muqueuse.

Chose rare, mais qui s'est cependant vue puisque notre regrettable et ancien ami Loiset l'a dit dans son *Résumé analytique des faits de police médicale et des observations de médecine vétérinaire de 1839*, c'est que dans quelques cas ce savant vétérinaire a constaté la propagation de cette éruption au périnée, autour de la circonférence de la vulve et de l'anus et même sur la base de la queue.

La présence des aphthes sur les lèvres des malades et autour de leurs narines a aussi été remarquée par quelques vétérinaires.

Voilà l'étude aussi succincte que possible des symptômes pathognomoniques de la Fièvre aphtheuse bovine; comme nous l'avons déjà dit, la maladie n'acquiert pas dans tous les cas un tel état de gravité que la présence de tous les symptômes signalés soit toujours bien constatable, heureusement que communément un traitement convenable arrête le mal, le fait pour ainsi dire avorter et diminue proportionnellement la perte souvent considérable qu'allait supporter le propriétaire.

Marche, durée et gravité.

La marche de la maladie chez les animaux de l'espèce bovine que nous avons actuellement en vue, varie considérablement. Dans les premières épizooties aphtheuses, beaucoup d'animaux étaient atteints du mal qui se propageait sur une grande échelle et envahissait les animaux de tout un pays; c'est à tel point, disait en 1839 l'honorable Loiset,

qu'un vétérinaire distingué, de l'arrondissement d'Avesnes, ne connaissait alors ni une commune, ni une étable qui en ait été exempte. Mais nous ne devons point ici étudier la marche de l'épizootie, c'est celle de la maladie elle-même qui doit nous occuper.

La marche de la Cœcote est assez rapide, les prodromes ou signes avant-coureurs ne durent guère que deux à quatre ou cinq jours, puis arrivent les symptômes caractéristiques du mal qui, pour suivre leur complète évolution, ne demandent souvent qu'une huitaine de jours au plus, aussi bien aux pieds, qu'aux mamelles et à la bouche; puis, arrive la convalescence qui ne dépasse pas, ce nous semble, une dizaine de jours, sauf, bien entendu, les cas de complications, surtout de propagation de l'inflammation interdigitée au tissu velouté et podophylleux avec décollement de la sole et de la muraille ou chute du sabot; dans ces cas malheureux la bête souffre longtemps et un, deux, trois, jusqu'à huit mois sont quelquefois indispensables pour le complet rétablissement normal du malade.

La durée variable du mal peut donc être évaluée en moyenne, quand rien n'en entrave la marche, à quinze ou vingt jours; et à trois mois environ quand des complications plus ou moins sérieuses viennent entraver les choses.

Sans cesser d'être grave, la Cœcote n'est donc point une affection mortelle; elle attaque généralement les animaux d'une manière tout à fait et rapidement curable, mais quand les complications indiquées et toujours onéreuses arrivent, on les trouve trop souvent difficiles à guérir; ajoutez à cela que l'animal longtemps boiteux diminue beaucoup de valeur en diminuant de poids, et que la vache qui perd un trayon, quelquefois deux, est pour toujours, et avec raison, réputée beaucoup moins bonne laitière.

Cette dernière phrase nous conduit tout naturellement à une remarque que nous ne voulons point passer sous silence,

puisqu'elle a rapport à la sécrétion laiteuse si recherchée, quand elle est abondante, par les nourrisseurs des abords des villes et par les engraisseurs et éleveurs de tous les pays. Voici de quoi il s'agit : on entend souvent dire par quelques cultivateurs : « Si une vache perd un mamelon ou un trayon, elle donnera par les trois qui lui restent autant de lait que si les quatre fonctionnaient naturellement. » Pour notre part nous voulons bien croire qu'une vache étant donnée, si elle vient à perdre une mamelle, c'est-à-dire que si, par suite d'une maladie quelconque, une glande ne sécrète plus de lait, les trois autres pourront bien donner comparativement plus de lait qu'auparavant, mais autant que si la quatrième sécrétait encore, à notre sens, jamais ; car admettre que les trois mamelles restantes se ressentiront un peu de la non-sécrétion de la quatrième et pourront sécréter chacune un peu plus, bon ; mais puisqu'une glande est atrophiée, puisque les vaisseaux sanguins y apportant normalement les principes constituant du fluide lacté sont pour ainsi dire oblitérés, la sécrétion sera diminuée. Quelques cultivateurs croient que les quatre mamelles ne renferment qu'un seul réservoir qui se vide par les quatre mamelons et qui peut aussi bien se vider par les trois persistants ; il y a évidemment erreur. La vérité est qu'il existe un réservoir pour chaque mamelon et une glande pour chaque réservoir, et que, dans la plupart des cas, l'oblitération du conduit du mamelon n'est que consécutive à celle du réservoir galactophore et à l'atrophie de la glande mammaire correspondante.

Lésions pathologiques

ou altérations constatables sur les cadavres des animaux morts de la cocotte.

Pour notre part, nous n'avons jamais été à même de voir les lésions d'un cadavre de vache morte des suites de la Fièvre aphteuse. Nous nous contenterons donc de rapporter

ici brièvement ce qu'ont dit sur ce point des auteurs très recommandables ; d'abord voyons d'Arboval (article aphte, page 118) : « A l'ouverture du corps, on remarque des » aphthes, non seulement dans la bouche mais encore au » larynx ; au pharynx, à l'œsophage, dans l'estomac et l'intestin, quelquefois dans les bronches. On trouve aussi » parfois des désorganisations dans l'intestin et des portions » de membranes détachées, mortifiées. »

M. Lafore, de l'école vétérinaire de Toulouse, dit aussi : » La maladie est rarement mortelle à moins de complications, » aussi les lésions que présentent les organes intérieurs sont » peu connues. Dans le peu d'autopsies qui ont été faites on a » trouvé des traces d'inflammation sur la muqueuse gastro-intestinale et l'ulcération de cette membrane. Il paraît que » l'affection n'est mortelle que dans les cas où le phénomène » critique de l'ulcération se fait intérieurement au lieu de » s'effectuer seulement à la bouche et à la région digitée. »

M. Rainard, ex-directeur et professeur à l'école vétérinaire de Lyon, rapporte dans son *Traité sur la Parturition* : « M. Vatel qui a examiné des mamelles de vaches mortes de » cette maladie, a trouvé que le tissu du mamelon était d'une » teinte jaune-rougeâtre qui contrastait d'une manière tranchée avec la teinte blanche des autres mamelons. Les gros » canaux lactifères étaient entièrement vides, et dans l'état » normal, la muqueuse n'offrant ni rougeur, ni vésicules, » ni ulcération ; mais les subdivisions de ces conduits contenaient une matière d'un blanc jaunâtre, consistante, onctueuse, inodore, ressemblant à des grumeaux de beurre, » et qu'on pouvait attirer au dehors par des pressions répétées. »

M. le professeur de pathologie d'Alfort, *Delafond*, homme d'un grand poids en pareille matière, nous disait dans sa leçon du 14 avril 1855 : « On trouve dans la bouche des ulcérations superficielles simples ou réunies et formant des » plaies ulcéreuses. Le scalpel ou le dos du bistouri, en grattant, enlève l'épithélium muqueux, rouge, injecté, sous

» lequel il se forme un nouvel épiderme. Au gosier, au pharynx, aux amygdales mêmes lésions que dans la bouche. » Les intestins sont enflammés surtout le grêle. Après la mort naturelle du malade, on trouve des ulcérations au voisinage des glandes de l'intestin. On trouve des produits mucoso-purulents sur la muqueuse, de la matière séreuse sécrétée et mélangée avec l'épithélium détaché de la muqueuse. Dans le gros intestin il y a aussi parfois des produits pseudo-membraneux qui revêtent la muqueuse. »

Du traitement de la Cocotte.

C'est ici sans contredit un chapitre des plus intéressants du court mémoire que nous communiquons aujourd'hui, car quoi de plus important pour le propriétaire qui vient de reconnaître la Fièvre aphteuse sur ses animaux que de savoir les guérir avec promptitude, facilité et économie.

N'étant pas du tout de l'avis des cultivateurs qui veulent que l'on ne doive point traiter les animaux atteints de la maladie qui nous occupe, alléguant pour raison qu'elle guérit bien seule, nous sommes amenés ici, et nous le faisons volontiers, à discuter un instant sur l'opportunité du traitement à apporter aux ravages de la Fièvre aphteuse.

Pour commencer, nous avouons franchement que nous sommes tout à fait de l'avis de M. Dupont, vétérinaire du département de la Gironde, quand il dit: « Je ne crois pas que ce serait descendre des hauteurs où se placent certains matérialistes, que de ressentir quelque pitié pour les pauvres animaux qui nous servent et nous nourrissent, pitié qui nous stimulerait à les guérir de leurs infirmités. »

Nous n'arrêtons point là les considérations dans lesquelles nous devons entrer pour prouver l'utilité du traitement de la cocotte; suivant nous, l'intérêt du propriétaire exige, pour être ménagé, que l'on emploie dès le début du mal un traitement approprié. Un animal, supposons-le, par

exemple, de l'espèce bovine, est-il atteint de la Fièvre aphteuse, les lésions plus haut mentionnées de la cavité de la bouche développent, quelque peu considérables qu'elles soient, une certaine douleur qui rend la mastication empêchée, douloureuse, incomplète, impossible quelquefois, de là une digestion moins facile, moins complète, moins profitable à l'économie animale qui ne tarde point, souffrante qu'elle est, de perdre une certaine partie de son embonpoint.

Si la maladie s'aggrave et se dénote aux yeux de l'observateur par les lésions des pieds, la douleur augmente, l'animal souffre considérablement et d'autant plus que l'inflammation interdigitée se propage davantage et décolle une partie plus ou moins étendue de la corne de l'un ou de l'autre des onglons. Les souffrances quelquefois excessives forcent la bête à un décubitus prolongé, dans quelques circonstances, presque continuel; la ration alimentaire prise lentement et incomplètement triturée par les douloureux mouvements des mâchoires, les fonctions vitales ne s'exécutent plus dans leur rythme habituel et indispensable, un dérangement général a lieu, la triste apathie succède et un amaigrissement notable en est l'inévitable conséquence.

Pire arrive, à ce que nous venons d'indiquer, s'ajoute encore la douleur poignante, compagne fastidieuse des lésions mammaires qui acquièrent, fatalement quelquefois, une intensité telle que la perte d'une ou de plusieurs mamelles n'en est que trop souvent l'irréparable suite.

Ces douleurs considérables et trop persistantes, faute de soin, font toujours maigrir le malade et diminuer la sécrétion laiteuse qui peut même être annulée pour toujours. Voilà de tristes résultats! Voilà des pertes onéreuses que nous avons constatées bien des fois!

Si nous admettons qu'une vache, non traitée, quoique atteinte de cocotte, maigrît en moyenne de vingt kilogrammes de son poids, et diminue de deux à huit litres de lait par jour, nous trouverons pour total de la perte causée par la

maladie, en évaluant le lait à vingt centimes le litre et la viande à un franc dix centimes le kilogramme, *trente-sept francs environ par tête*. Cette somme ajoutée à elle-même autant de fois qu'il y a de malades, année commune, cause évidemment une PERTE IMMENSE A LA FORTUNE PUBLIQUE.

C'est la diminution de cette perte que nous envisageons ; c'est bien elle qui nous pousse à la rédaction de ce mémoire.

M. *Esnault*, vétérinaire à Merlerault, dit aussi dans le *Moniteur Agricole* en terminant son article (année 1849, page 144) : « Tout bien calculé, la cocotte, année commune, » occasionne une perte de cinquante francs par tête. Cette » somme répétée sur dix mille bêtes soumises à l'engrais- » ment dans les trois cantons de Sées, le Merlerault et » Courtomer forme un total de cinq cent mille francs. »

Que faut-il donc faire pour guérir les animaux de cette malheureuse et fréquente affection ?

Au début on doit inspecter la bouche, les mamelles et les pieds, isoler d'abord l'animal malade, le placer sur une litière sèche et propre, car les matières excrémentielles, irritant l'éruption vésiculeuse, déterminent un état inflammatoire qui s'étend et se propage au tissu réticulaire de l'ongle susceptible de se détacher. Cette complication demande alors des soins assidus, fatigants et dispendieux qui ne parviennent pas toujours à arrêter le mal qui intéresse bientôt les tissus profonds et attaque même parfois l'articulation du pied.

Les petites saignées réitérées, quand le mal l'exige, calment l'inflammation et préviennent les accidents consécutifs.

Il faut donner quelques rafraichissants, quelques tempérants, parfois des mucilagineux ou bien des excitants ; on donne en boisson de l'eau vinaigrée et miellée, à ces boissons on ajoute aussi du poivre ou un peu de sel. Les mucilagineux atténuent l'inflammation ; les excitants en la laissant

se développer en hâte la marche vers la prompte cicatrisation. M. Delafond dit qu'il est quelquefois utile de cautériser les ulcérations avec l'eau de Rabel, ou l'acide sulfurique, ou l'hydrochlorique. Pour notre part nous n'avons pas encore rencontré de cas dans lesquels nous aurions jugé utile d'employer ce moyen. Les gargarismes employés sont donnés, soit avec une seringue, soit et le plus souvent avec un baton armé d'étoupes ou d'un linge à l'une de ses extrémités. Ce simple moyen suffit dans la plupart des cas pour la guérison rapide des lésions buccales.

Si une légère diarrhée se manifeste, il est utile d'employer la crème de tartre rafraîchissante, bon médicament très efficace dans ce cas pour tous les animaux. Si c'est de la constipation on emploie la dissolution de sulfate de soude ou, ce qui est mieux encore, l'huile de ricin.

On doit se préoccuper beaucoup du mal des mamelles afin d'en prévenir les trop fréquentes et trop funestes suites. Pour traire il faut de la patience et beaucoup de douceur; avoir bien soin de ne point faire saigner les plaies, lotionner les mamelles avec les mucilagineux, le lait chaud est fort bon aussi, onctionner les parties enflammées avec le populéum et mettre quelques cataplasmes avec la cigüe broyée verte, ou la belladone, ou la stramoine, ou bien encore la douce amère. On prévient l'abcès des glandes lactifères par la saignée à la veine sous-cutanée mammaire, quand il se développe on doit l'ouvrir promptement afin de prévenir la désorganisation souvent consécutive au développement de cet apostème.

Quand la phlegmasie mammaire devient considérable et que les mamelles sont gonflées, lourdes et fort douloureuses, il est quelquefois utile de faire usage d'un suspensoir qui atténue beaucoup la douleur inhérente à cette affection.

Aussitôt le développement de l'inflammation interdigitée, il faut lotionner sans retard et plusieurs fois par jour avec de l'eau de chaux et mieux encore avec l'eau blanche, c'est-à-dire l'extrait de saturne étendu d'une certaine quantité

d'eau. On peut faire usage de la dissolution de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre.

Ce traitement, pour les membres de devant, est toujours facile, car on lève aisément les membres antérieurs de tous les animaux; mais les postérieurs, chez l'espèce bovine, sont difficilement levés; on se contente souvent, la propreté aidant, de faire couler le liquide indiqué entre les deux ongles en comprimant entre les doigts un linge imbibé du médicament et placé au-dessus du pied malade. Ce traitement aussi simple que commode arrête souvent, par la dessiccation, la suppuration naissante.

Quand l'inflammation progresse on l'arrête avec l'onguent égyptiac (*oxymellite cuivreux*). S'il y a décollement de la sole, on la soulève et on introduit entr'elle et les tissus vivants les liquides indiqués ou l'onguent, suivant l'intensité du mal. S'il y a fistule ou abcès, il convient d'ouvrir promptement, de débrider le mal afin de prévenir l'ulcération articulaire et de continuer ensuite par les injections de liqueur de Villate. La teinture d'iode, efficace en ce cas, est encore peu employée jusqu'à ce jour.

Dans certains cas graves de cette inflammation du pied, les déplétions sanguines locales réussissent parfaitement à atténuer le mal, les bains émollients se trouvent quelquefois indiqués d'une manière péremptoire.

Il est dans ces cas, si on ne l'a pas fait encore, urgent d'appeler un vétérinaire, pour s'opposer autant que possible aux ravages du mal et prévenir cette triste nécessité de l'abattage comme incurable du malade, malheureuse extrémité qui s'est déjà vue bien des fois.

Quand la chute des ongles se manifeste, un traitement approprié et un long temps parviennent encore assez souvent à rétablir le malheureux animal.

De la contagion aphteuse.

La contagion de la Fièvre aphteuse vient encore de faire tout récemment grand bruit dans le monde vétérinaire. Loin de nous l'intention de blâmer les cultivateurs quand nous disions en commençant cet opuscule qu'ils ne croyaient pas tous à la transmission de cette affection d'un animal malade à un animal sain. Cette question grave divisait encore il n'y a pas longtemps, les vétérinaires entr'eux ; bien que la possibilité de cette transmission soit depuis longtemps déjà généralement admise par la majorité de nos confrères, bien que les maîtres de la science chargés du professorat d'Alfort admettent la contagion de cette affection, il n'en est pas moins vrai que tout nouvellement M. Ringuet, vétérinaire à Belvès (Gironde), vient (février 1857) de publier dans le *Recueil Vétérinaire (journal émanant des Professeurs de l'école impériale d'Alfort)*, un article dans lequel il émet des doutes sur la contagion, non seulement entre les animaux d'espèces différentes, mais encore sur ceux de la même espèce, de la bovine par exemple.

Il va plus loin, il croit que l'espèce porcine ne peut contracter cette affection, M. Ringuet dit, par exemple : « Ainsi » la Fièvre aphteuse du porc n'est pas une véritable Fièvre » aphteuse ; elle attaque purement les porcs des marchands, » tout aussi bien pendant que la maladie aphteuse du bœuf » règne, que pendant les autres années ; elle se localise ex- » clusivement aux pieds et présente tous les symptômes de » l'engravée ou de la fourbure. » Nous aurons plus loin, quand nous nous occuperons de la Fièvre aphteuse porcine, à faire justice de la déclaration anticipée de M. Ringuet.

Plus loin M. Ringuet dit encore : « Mais il est un autre » moyen plus sûr et dont on a toujours obtenu de bons résultats ; il consiste à transporter une ou plusieurs bêtes contagionnées dans une étable saine et à l'abri des causes qui » peuvent avoir déterminé la maladie. Si les résultats sont

» suivis de succès, il n'y aura plus de non-contagionnistes, » mais jusque là tout esprit sensé doit s'abstenir, etc. » Le praticien de Belvès cite dans son article des hommes d'un grand poids, qu'il range parmi les non-contagionnistes, nous verrons tout-à-l'heure M. Garreau, vétérinaire distingué, à Châteauneuf (Eure-et-Loir), défendre pied à pied le terrain sur lequel M. Ringuet s'est ici engagé.

Avançons toujours et voyons si des réponses concluantes suivirent la publication des assertions de M. Ringuet. Notre savant maître M. H. Bouley, professeur de chirurgie à l'école impériale vétérinaire d'Alfort, prit le premier la plume pour dire dans un court article du *Recueil*: « Il est un point que » nous ne devons pas laisser passer sans faire une observa- » tion: celui de la contagion de la Fièvre aphteuse aux » animaux de l'espèce bovine entre-eux. M. Ringuet paraît » encore hésiter à y croire. Il nous semble que sur ce point » le doute aujourd'hui n'est plus possible. Les faits de la » pratique abondent qui portent à ce sujet un témoignage » irrécusable et avec leur caractère d'unanimité, ils valent » autant que les expériences directes, sinon mieux. » Suit dans l'article de M. Bouley un cas certain de transmission de la maladie d'une vache malade à un taureau sain. Quand nous voyons un homme savant et honorable comme M. Bouley dire aussi franchement son opinion pour la contagion, nous sommes de suite tout disposé à y ajouter foi.

Nous fûmes le deuxième à répondre à M. Ringuet par un article inséré dans le *Recueil*, n° de juillet 1859, et dans lequel nous disions: *Des faits et observations qui précèdent on peut tirer les conclusions suivantes*:

- 1° *La cocotte se transmet évidemment par virus fixe.*
- 2° *La transmission par virus volatil paraît être au moins fort probable.*
- 3° *Toute vache atteinte de la Fièvre aphteuse est capable de communiquer sa maladie.*
- 4° *Dans l'immense majorité des cas, toutes les bêtes de l'étable infectée en sont atteintes.*

5° La maladie se développe indistinctement sur les vaches, les génisses, les taureaux.

6° Il est urgent d'isoler d'une manière complète les animaux atteints de cette maladie.

7° La période de convalescence, alors que les plaies buccales sont presque cicatrisées, n'est assurément pas sans danger.

Puis fut publiée dans le même journal une réponse à M. Ringuet, par un écrivain distingué, M. *Donnariex*, vétérinaire à Saint-Fargeau (Yonne). Cet honorable praticien disait (*Voyez Recueil*, août 1857) : « Je me serais abstenu » de publier ces faits parce que je croyais qu'en principe la » question de la contagion était résolue à cause de l'opinion » générale des auteurs sur cette matière ; mais M. Ringuet » étant venu exprimer un doute bien grave et dont l'appli- » cation serait essentiellement nuisible aux intérêts de l'agri- » culture, j'ai cru que cette publication était aujourd'hui » opportune. » Puis viennent les faits que cet infatigable écrivain rapporte et enfin il dit : « Il me semble que dans les » deux circonstances le doute sur la contagion n'est pas per- » mis. Des bœufs nouvellement achetés au loin sont introduits » dans des étables exemptes de la maladie qui ne règne même » pas dans les environs ; ces derniers la contractent les pre- » miers et la communiquent à tous les autres. Cet effet ne » peut être dû qu'à la contagion ; ou il faut nier les faits, ou » en admettre la déduction. » Voilà encore un homme habi- tué à l'étude approfondie des choses agricoles et vétérinaires qui motive ici parfaitement son opinion.

Plus tard un vétérinaire distingué, M. *Dubos*, de Beauvais, écrivit dans le journal cité tout à l'heure (*Recueil* 1857) : « La Fièvre aphteuse se transmet par l'effet de la contagion » de bête bovine à bête bovine, ainsi que cela résulte d'ob- » servations nombreuses ; s'il existe encore des doutes à cet » égard chez certains praticiens, ces doutes disparaîtront » bientôt par l'étude attentive des faits de chaque jour. »

Nous voici maintenant arrivés à un article important, re-

marquable réponse à la communication de M. Ringuet, c'est M. Garreau, vétérinaire à Châteauneuf, qui rapporte ces lignes, d'un mémoire qu'il a adressé en 1850 à la Société Impériale et Centrale de Médecine vétérinaire : « N'a-t-on » pas vu, dans ces derniers temps, nier la contagion de la » maladie aphtheuse épizootique, maladie semblable au clau » veau par la facilité avec laquelle elle se communique et » aussi par la propriété qu'elle a de n'attaquer les animaux » qu'une seule fois. » On voit donc que ce vétérinaire est, lui comme nous, rangé sous le drapeau des contagionnistes, mais nous nous réservons de revenir plus tard sur cette assertion : *que la Fièvre aphtheuse a la propriété de n'attaquer les animaux qu'une seule fois.*

Voici encore les deux premières conclusions d'un travail de M. Garreau, sur la Fièvre aphtheuse de 1839 à 1846 :

« 1° La Fièvre aphtheuse épizootique est une maladie contagieuse par virus fixe et volatil.

» 2° La contagion par contact médiat ne peut avoir lieu qu'à une très petite distance. »

Non seulement notre honorable et savant confrère de Châteauneuf nous fait ici connaître son opinion, mais comme je l'ai déjà dit, il défend le drapeau de la contagion en prouvant à M. Ringuet que les anti-contagionnistes que ce dernier a cité, n'abhorraient pas autant la contagion qu'on aurait pu le croire d'après la lecture de son article. Voici en effet ce que dit M. Garreau en différents endroits de sa communication : « On (*Ringuet*) cite comme tels (*partisans de la non* » *contagion*) MM. Tessier, Girard, Huzard, Mathieu, Reynal, etc. C'est assurément là de l'exagération, sinon autre chose. »

Plus loin il dit encore : « En invoquant les noms des Huzard, » Girard, Tessier, Mathieu et autres, contre la contagion » de la Fièvre aphtheuse, on aurait bien fait, peut-être, de » citer les passages où ces auteurs avaient exprimé cette opinion ; mais on ne peut songer à tout, et comme nous y pensons, nous allons commencer par réparer cette omission. »

« Huzard père a publié, en 1790, dans le tome III de l'*Encyclopédie Méthodique*, un article sur les aphtes qui fut reproduit trois ans après dans le volume des *Instructions Vétérinaires*, année 1793, où, après avoir considéré cette maladie sur tous les animaux, définit les aphtes et fait remarquer qu'ils ne suivent pas toujours le même cours, il dit, en parlant des aphtes essentiels, qu'ils prennent quelquefois un caractère épizootique et contagieux, et pour donner plus de poids à ce dernier caractère, il ajoute sous forme de renvoi : Ce qui tendrait à prouver la contagion, c'est que quelquefois on en remarque aux mamelles de la jument et de la vache dont le poulain ou le veau en sont affectés. Huzard croit donc que les épizooties aphteuses sont contagieuses. Nous dirons plus loin pourquoi il a changé d'opinion pour l'épizootie qu'il observa dans la vallée d'Auge en 1810. Dans un rapport sur un mémoire de Lamberlitchi, relatif à une épizootie aphteuse, M. Girard dit, en rendant compte de ce travail : Le fait de la contagion pour laquelle M. Lamberlitchi se prononce affirmativement méritait plus de développement, car les vétérinaires français ont eu une opinion contraire, relativement à l'épizootie de 1810 à 1814 que nous avons dit être parfaitement semblable à l'exanthème aphteux, qui s'est développé en Italie dans le cours de l'année 1823. Je conserve un assez grand nombre d'observations qui ne prouvent nullement en faveur de la contagion ; il ajoute : « M. Huzard père qui fut chargé de visiter les contrées de Normandie où existait alors l'épizootie, a consigné dans un rapport au ministère, l'histoire de la maladie, qu'il considère comme contagieuse. » (*Recueil Vétérinaire*, année 1839, page 16.)

« Lorsqu'on se rappelle les travaux de Girard et la manière dont il confirmait une opinion, on ne verra dans ce que nous venons de rapporter qu'un doute, qu'une croyance reposant sur des apparences trompeuses et par conséquent sans portée en faveur de la non-contagion.»

« Dans l'instruction rédigée par M. Mathieu (*Recueil Vété-*

» rinaire, année 1827, page 362), médecin-vétérinaire du
 » département des Vosges, sur la Fièvre aphteuse qui sévis-
 » sait sur les bêtes à cornes de son département en 1834, nous
 » ne trouvons rien qui autorise les adversaires de la contagion
 » à ranger ce savant praticien sous leur drapeau. En effet,
 » après avoir dit, avec juste raison, que les causes de cette
 » maladie sont restées ignorées comme dans la plupart des
 » épidémies et des épizooties, il ajoute : Quand à la conta-
 » gion, elle est pareillement douteuse. »

« Dans ces quelques mots, nous ne voyons rien de favorable
 » pour la non-contagion ; nous y voyons, au contraire, l'ap-
 » plication heureuse de ce proverbe : *dans le doute, abstiens-
 » toi!* qui tourne complètement à l'avantage des contagion-
 » nistes, lorsqu'en parlant du traitement, M. Mathien dit : Le
 » caractère contagieux de l'affection étant possible, il sera
 » prudent d'éloigner les animaux sains de ceux qui sont ma-
 » lades. »

Nous venons de faire connaître très succinctement les prin-
 cipaux points des écrits de la discussion scientifique récente,
 que M. Ringuet vient d'allumer sur la propriété contagieuse
 de la Fièvre aphteuse ; voyons maintenant à citer quelques
 autres auteurs très recommandables sans doute, qui admettent
 aussi la triste propriété contagifère dont nous nous occupons.

En vertu de cet axiome qui est à tous familier : *Qui ne
 dit rien consent*, et les colonnes du *Recueil Vétérinaire* ne
 contenant plus d'écrits contre la contagion, nous pouvons
 d'abord croire que beaucoup de vétérinaires (*les abonnés de
 ce journal*) admettent avec nous la contagion possible de
 cette maladie, c'est là, nous croyons, un appui important.

Mais ce n'est pas tout, M. Delafond, le savant professeur
 de pathologie d'Alfort, nous disait naguère, dans une de
 ses bonnes et toujours intéressantes leçons : « La contagion
 » propage le mal ou la cocotte par virus fixe et volatil. Le
 » premier de ces deux modes de propagation est incontestable
 » aujourd'hui. Jadis il y eut grande dissidence parmi les vété-

» rinaires sur la possibilité de cette transmission , mais on sait
 » maintenant qu'elle s'effectue certainement. Le gouverne-
 » ment suisse fit même faire des expériences par unvétéri-
 » naire nommé Saloz , qui inocula six vaches avec la sérosité
 » vésiculaire de la bouche des malades ; il y eut cinq vaches
 » qui , à la suite de ces inoculations , contractèrent la mala-
 » die. Tout vétérinaire , tout cultivateur qui a eu la maladie
 » dans ses étables , admet que la contagion est possible , »
 nous disait alors M. Delafond.

Un exemple remarquable , nous disait ce professeur , est celui-ci : « Des vaches achetées , par l'école d'Alfort , con-
 » tractèrent la maladie en route , et transmirent , par leur
 » fumier , la cocotte aux porcs de la porcherie ; les moutons
 » passant sur ce fumier eurent aussi la maladie. Pour la con-
 » tagion volatile , elle n'est point encore positivement prou-
 » vée. »

Comme on le voit , l'éminent professeur d'Alfort admet la possibilité de la contagion , tout au moins par virus fixe.

Continuons nos recherches et nous verrons que M. Félix Villeroy , cultivateur à Rittershof , auteur d'un bon *Traité ou Manuel de l'Eleveur des bêtes à cornes* dit , page 356 : « Elle (*la cocotte*) se communique par contagion , mais sans
 » que le contact immédiat soit nécessaire. » Cet agriculteur renommé admet donc la contagion de la Fièvre aphteuse par virus fixe et volatil.

Ce n'est pas tout , en 1849 , un écrivain vétérinaire , M. Esnault , de Merlerault , écrivait dans le *Moniteur Agricole* , qui était rédigé sous la direction de M. Magne , professeur vétérinaire : « Cette maladie (*la cocotte*) n'existe dans notre
 » pays que depuis 1839 ; je ne lui connais pas d'autre cause
 » que la contagion. Je sais , et il est constant , que les bêtes
 » importées y sont plus sujettes que celles du pays ; cepen-
 » dant celles-ci n'en sont pas exemptes lorsqu'elles commu-
 » niquent avec les premières , mais la maladie est moins
 » grave. » Voilà encore un vieux praticien exerçant la médecine vétérinaire en Normandie , depuis 1810 , qui croit à la

contagion de la cocotte, et, remarquez-le bien, il publie son opinion dans un journal agricole.

Un professeur de l'école vétérinaire de Toulouse, M. Lafore, dit dans son *Traité des Maladies particulières aux grands ruminants*, page 660 : « On s'accorde généralement » à regarder la maladie aphtheuse comme pouvant se transmettre de l'animal malade à l'animal sain, par contagion. »

MM. Littré, de l'Institut de France et Ch. Robin, docteur en médecine, disent aussi, dans le *Dictionnaire de Médecine de Nysten*, à l'article Aphtheux : « Maladie ou Fièvre aphtheuse chez les animaux ; maladie éruptive et contagieuse » caractérisée par le développement d'aphthes sur la membrane buccale, sur les trayons, l'origine des onglons. Elle » attaque plus particulièrement l'espèce bovine. Elle est généralement épizootique. »

Fracastoro Girolamo, célèbre médecin et poète de Vérone, s'exprime ainsi à propos de l'aphthe du bœuf (voyez la traduction de M. Prangé, *Recueil* mai 1858) : « Nous rappelons la contagion extraordinaire de l'année 1514, qui » attaquait les bœufs seulement et qui fut d'abord observée » dans la contrée de Fréjus, d'où elle passa ensuite dans » celle de Padoue et de-là dans notre pays (Véronais). D'abord le bœuf s'abstenait de manger sans cause apparente ; » les bouviers, en regardant dans la bouche, voyaient d'abord » quelques aspérités, puis de petites pustules sur le palais et » dans toute la bouche. Il fallait aussitôt séparer la bête infectée du reste du troupeau, autrement la contagion gagnait tout le troupeau ; peu à peu la maladie descendait » dans les membres et dans les pieds ; ceux chez lesquels ce » changement se faisait étaient presque tous guéris ; la plupart de ceux chez lesquels elle ne suivait pas cette marche » périssaient. »

Nous pourrions augmenter considérablement le nombre déjà concluant de ces intéressantes citations en faveur de la contagion aphtheuse, mais qu'avons-nous besoin de fournir

tant de preuves? on est presque tous, nous l'espérons, convaincus de la possibilité de la communication du mal d'un animal malade à un animal sain; tous on craint l'invasion du mal dans ses étables, tous on redoute en introduisant chez soi des animaux que l'on vient d'acheter; en un mot, beaucoup d'agriculteurs sont partisans de la contagion, et soyons-en persuadés, ils ne sont point dans l'erreur: la Fièvre aphteuse est certainement contagieuse.

Mais puisque nous admettons que cette maladie est contagieuse, nous nous faisons un devoir maintenant d'en faire connaître le mode de la propagation. Voyons de suite comment se fait la transmission immédiate, c'est-à-dire celle qui a lieu par l'attouchement direct d'un animal malade avec un animal sain.

Le liquide séreux des vésicules aphteuses de la bouche, de l'espace interdigité et des mamelles est l'unique agent de la transmission de la cocotte. Celui de la bouche se mêle avec la salive abondante des malades, imprègne les aliments, tombe dans les crèches, sur le sol, sur tout ce qui entoure l'animal et ramassé ensuite par un autre lui communique la maladie dans la plupart des cas. Celui de l'espace interdigité déposé sur la litière, peut être ramassé par la langue des autres animaux ou bien être mis en contact avec les pieds sains qui peuvent contracter la maladie. Nous ne savons pas encore si le simple dépôt de la matière virulente dans l'espace interdigité et seulement là, peut développer le mal, peut-être aurons-nous un jour l'occasion que nous cherchons de faire quelques essais dans cette voie. Savoir si le virus des vésicules mammaires transporté sur une mamelle saine, par la trayeuse, peut par ce simple dépôt développer le mal; c'est encore là une chose à étudier.

Citons encore ici M. Bouley qui disait en février 1857 :
« Une vache fut conduite, l'année dernière, dans les hoptaux de Pécole (Alfort) pour y être traitée de la Fièvre »
» aphteuse. Nous placâmes à côté d'elle un jeune taureau »
» né et élevé à Pécole. On inocula la maladie de la vache,

» par le simple contact de la bave qui s'écoulait de la bouche
 » de cette dernière, sur la membrane buccale du taureau,
 » et il contracta la Fièvre aphteuse.

En juillet 1857 nous disions aussi dans le *Recueil de Médecine Vétérinaire* : « La contagion fixe s'opère par la bave
 » abondante qui s'écoule de la bouche des bêtes atteintes de
 » cocotte. » Et plus loin, dans le même article : « Dans les
 » bêtes bovines nous avons vu la maladie se communiquer
 » par la bave qui tombe sur le sol, sur la litière, dans les
 » vases qui servent à abreuver les vaches. Ce mode de con-
 » tagion est, ce me semble, celui qui s'opère avec le plus de
 » facilité. Des débris de fourrage laissés par les malades
 » ayant été ramassés pour la consommation des autres ani-
 » maux, il y eut encore contagion. Chez plusieurs cultiva-
 » teurs on employait les mêmes vases pour abreuver les
 » bêtes des deux étables, aussi vit-on en huit jours de temps
 » le mal se propager de l'une dans l'autre. »

Ce ne sont pas seulement les débris de fourrage qui transportent la bave virulente et la sérosité vésiculaire virulente, mais encore le fumier, comme l'a rapporté l'honorable M. Delafond.

M. Garreau prouve aussi la contagion fixe quand il dit par exemple dans le *Recueil* (février 1858) qu'une des conclusions terminales de son travail sur l'épizootie aphteuse du département d'Eure-et-Loire, de 1839 à 1846, était celle-ci : « Les vétérinaires, les marchands de bestiaux, les voyageurs, les empiriques, en passant d'un pays infecté dans
 » une commune saine sont les propagateurs de cette maladie ;
 » mais la source la plus puissante pour transporter au loin
 » la contagion, se trouve dans le commerce, les importa-
 » tions, les aliments provenant de vaches malades et les
 » abreuvoirs et paturages communs. »

De son côté M. Levrat affirme avoir transmis la maladie avec de la bave aphteuse introduite dans la bouche des animaux sains. (Voir *Recueil*, mai 1858.)

Nous nous dispenserons de rapporter ici plus de preuves

de la contagion apherse par le virus vésiculaire des aphthes, car ce mode de propagation est chose certaine et connue de tout le monde agricole et vétérinaire.

Si nous passons maintenant à l'étude de la contagion par virus volatil, c'est-à-dire par l'air environnant les malades, nous la trouvons beaucoup plus aride que celle que nous venons de voir, car il nous est bien moins facile de prouver par des faits irrécusables qu'elle s'effectue réellement. Voici ce que nous disions en juillet 1857, dans le *Recueil vétérinaire*: « Pour la contagion volatile, je crois devoir vous » dire que, dans plusieurs étables, la maladie, loin de se dé- » clarer de prime abord sur les vaches voisines de la pre- » mière malade, semblait, au contraire, obstinée à se propa- » ger sur les vaches éloignées de la première infectée. On » serait porté à croire que la cocotte choisit les animaux » qu'elle veut atteindre. La vache d'abord malade placée au » milieu de l'étable, la deuxième occupe souvent une extré- » mité, la troisième voisine ou presque de la première, la » quatrième en un autre lieu impossible à prédire. Dans » quelques étables dont je parle ici, le virus fixe n'était point » porté aux autres animaux, car on laissait la litière respec- » tive de chaque bête. De plus, chacune d'elles, pourvue » d'une auge particulière, ne pouvait laisser tomber sa bave » dans les vases employés à transporter les boissons. »

M. Garreau nous dit aussi (février 1858, *Recueil*): « Le » sept janvier lorsqu'il n'y avait pas dans le pays d'autres » malades que le troupeau de Friche et les deux vaches de » M^{me} Gateau, je fus appelé, étant chez cette dernière, pour » une vache que l'on me dit être sur le point de succomber » aux suites d'une météorisation. Je me transportai en toute » hâte, de la ferme infectée, chez le S^r Berthelot, qui demeu- » rait à cinq kilomètres de la Grande-Maison, et je reconnus » sur la vache un léger embarras de rumen. Trois jours » après cette visite, Berthelot qui n'avait que cette vache » pour fortune, vint me chercher de nouveau pour cette

» même vache , qui , cette fois , était prise de la maladie que
» je lui avais transmise à ma première visite. »

Et plus loin il dit encore : « Le 17 janvier, lorsque la mala-
» die sévissait encore sur les vaches de Richard, de Champ,
» père d'une nombreuse famille, dont l'un des enfants était
» chargé du soin de l'étable d'un nommé Touchet, cultiva-
» teur à Chatillon, je fus appelé chez ce dernier pour don-
» ner des soins à une vache prise de la fièvre aphteuse,
» qui ne tarda pas à se manifester sur quatre autres vaches
» de la même étable. Le hameau de Chatillon étant éloigné
» des lieux infectés, cette circonstance enlevait toute idée
» de contagion à première vue. Mais après renseignements,
» j'appris que la domestique du sieur Touchet, à la première
» nouvelle du mal dans l'étable de son père, s'était trans-
» portée plusieurs fois à Champ, et qu'à son retour à Cha-
» tillon, sa première occupation était de soigner et traire
» ses vaches; nul doute que là était la source du mal trans-
» mis par elle sur la vache de son maître. »

Nous n'irons pas ailleurs chercher des preuves de la con-
tagion volatile qui n'est, suivant nous, que malheureusement
trop possible. Presque tous les vétérinaires qui ont écrit sur
cet objet admettent cette manière de voir et négligent de
fournir leurs preuves à l'appui.

La question qui nous occupe demande beaucoup de cir-
conspection; on ne doit, bien entendu, entrer dans le camp
des contagionnistes qu'en y apportant des preuves irrévo-
cables; des faits certains en faveur de sa manière de voir et
M. Dubos, de Beauvais, est on ne peut plus prudent quand
il dit: « Une crainte trop légère de contagion a pour con-
» clusion de faire recourir à l'emploi de mesures hygiéniques
» souvent inutiles, mais toujours sans conséquences facheuses;
» tandis que l'éloignement de cette crainte, dans une ques-
» tion dont la solution est encore incertaine, peut amener
» des résultats graves et onéreux pour les propriétaires d'a-
» nimaux. »

LA COCOTTE

CHEZ LES ANIMAUX DE L'ESPÈCE CHEVALINE.

Avant de décrire la Fièvre aphteuse du cheval, nous devons nécessairement en prouver, si c'est possible, péremptoirement l'existence.

D'Arboval dit (article aphtes, page 114) : « Dans les » *chevaux*, les aphtes sont souvent plus étendues et causent » une si grande douleur à l'animal, que les aliments tombent » de la bouche sans avoir éprouvé l'effet de la mastication. »

Plus loin, page 115, « La même maladie qui régna en » 1763 en Auvergne, dans le Périgord et aux environs de » Paris, attaqua les bêtes à cornes *et les chevaux*. »

Plus loin encore : « En 1810 et dans les environs de Lyon, » outre les bêtes à cornes que la maladie attaqua en grand » nombre on la remarqua aussi sur quelques *monodactyles* » (*chevaux*). »

Cet observateur distingué admettait donc, comme on le voit, l'existence de la Fièvre aphteuse sur les chevaux.

Villeroy, dans son *Manuel de l'Eleveur des bêtes à cornes*, s'exprime ainsi : « Dans certains endroits les chevaux n'en » ont pas été exempts, surtout les poulains, dans les haras. » Cependant, je dois dire que dans le pays que j'habite, il » n'est pas à ma connaissance qu'un cheval ou poulain en ait » été attaqué. »

M. Dubos, vétérinaire à Beauvais, rapportait en septembre 1857 : « J'ajouterai à ce premier fait le suivant, qui offre une » particularité remarquable. Chez un cultivateur des environs » de Beauvais se trouvaient quatre vaches et deux chevaux. » Les vaches avaient la cocotte, caractérisée par des aphthes » à la face interne des lèvres. Les chevaux étaient exempts » de cette affection lors de ma visite. Ce n'est que dix jours » plus tard que je fus appelé à constater la présence d'ulcé- » rations dans la bouche de l'un des deux chevaux. Des ren- » seignements pris auprès du propriétaire, il résulta que les » vaches malades et les chevaux sains buvaient au même » cuvier de l'eau blanche, sinon en même temps, du moins » les uns après les autres. L'autre cheval demeura réfrac- » taire au mal. » Le vétérinaire de l'arrondissement de Beauvais a donc été à même de constater la cocotte sur un cheval.

Après avoir consulté les notes que nous avons prises aux leçons de M. Delafond, professeur à Alfort, nous croyons pouvoir assurer que ce vétérinaire éminent admet aussi l'existence de la maladie qui nous occupe sur les chevaux.

Il nous serait, à nous, tout-à-fait impossible de douter un seul instant de la possibilité de la manifestation de la Fièvre aphteuse sur les chevaux, car nous avons été appelé, il n'y a pas bien longtemps, à traiter cette affection sur un nombre assez important de ces monodactyles ; voici ce que nous écrivions, en mars 1858, dans le *Recueil vétérinaire* : « Quand je » fus appelé le 18 janvier 1856 pour visiter les chevaux de M. » B*, ils avaient perdu depuis quelques jours leur gaiété habi- » tuelle ; tous tiennent la tête plus basse qu'à l'ordinaire, tous » boivent avec avidité l'eau que l'on verse dans leurs vases ; » l'appétence pour les solides est visiblement diminuée, la » mastication est lente et semble ce que j'appellerai dou- » loureuse, la mâchoire inférieure ne se rapproche de la » supérieure qu'avec hésitation, ce qui s'explique facilement, » du reste, par les symptômes que je vais indiquer tout-à- » l'heure. La peau est généralement plus chaude qu'à l'état » normal, le flanc bat vingt-cinq à vingt-huit ou trente fois

» par minute ; le pouls est fort, l'artère est tendue et les battements varient en nombre de soixante à quatre-vingt-sept par minute ; l'œil est remarquable par l'injection de sa muqueuse et surtout par sa légère teinte jaunâtre. Tous ces symptômes prouvent évidemment que les chevaux étaient sous le coup d'une fièvre variable dans son intensité, suivant les sujets examinés. Mais qu'elle était la fièvre dont ils étaient atteints ? C'était certainement la Fièvre aphteuse. En voici la preuve : à l'examen de la cavité buccale de chacun des chevaux, on voyait facilement que tel cheval avait les joues, les gencives, la langue, surtout à sa pointe et à ses bords, la muqueuse du canal de la langue et même de la face interne des lèvres, d'une teinte marbrée, rouge ici, bleuâtre là, évidemment douloureuse partout ; que tel autre, avec ce que nous venons de dire, laissait voir ça et là, mais plus particulièrement sur les bords de la langue et à la face interne des lèvres, des vésicules, en nombre variable, de la grosseur d'une lentille environ ; sur un troisième des vésicules de la grosseur d'une noisette et plus, contenant un liquide jaune, séreux, qui s'écoule quand on déchire l'épithélium muqueux soulevé ; il reste alors à ces endroits de larges érosions de la membrane muqueuse, comme on en remarque ailleurs où l'épithélium s'est déchiré par le contact des aliments ou par les mouvements de la langue et des mâchoires. Sur les huit chevaux, quatre me présentèrent de ces larges plaies, trois de simples vésicules lenticulaires éparses, mais jamais confondues, de manière à former de véritables plaies ; le dernier, la muqueuse rouge, marbrée, douloureuse. Tous les huit avaient sans cesse le pourtour de la bouche recouvert de salive écumeuse fort abondante, qui tombait continuellement sur le sol. Le neuvième cheval, vif, irritable, parfois même inapprochable, ne me présenta aucun signe de la maladie qui nous occupe. Pendant les trois semaines environ que dura la maladie de ces chevaux, rien de particulier ne se fit remarquer du côté des

» membres. Des huit bêtes , deux étaient des juments , rien
» de notable sur les mamelles. Absence complète de plaies sur
» la face externe des lèvres et sur la muqueuse pituitaire. Les
» quelques symptômes que je viens d'énumérer dénotent
» péremptoirement , je crois , la Fièvre aphteuse. »

Et plus loin , autre article : « A première vue , il me fut
» fort facile , en voyant la salive abondante , écumeuse , qui
» tombait par gros flocons sur le sol et recouvrait constam-
» ment les lèvres des quatre chevaux ; en remarquant surtout
» la muqueuse buccale rouge dans toute son étendue et pré-
» sentant ça et là des plaques rouges plus ou moins foncées
» et quelques rares vésicules lenticulaires , il me fut fort
» facile , dis-je , de reconnaître là les symptômes de la Fièvre
» aphteuse que j'avais constatés de la même façon , quinze
» jours auparavant , etc.

Et à propos d'une autre observation : « Inspectant sans délai
» la bouche des chevaux , je constate que celui que l'on a mis
» en contact avec ceux plus haut cités , présente une muqueuse
» buccale rouge , chaude , douloureuse , recouverte de plu-
» sieurs vésicules aphteuses fort visibles à la face interne
» des lèvres , surtout de la supérieure où l'on trouve aussi
» deux larges érosions de la muqueuse produites par la dé-
» chirure de l'épithélium muqueux qui recouvrait plusieurs
» vésicules agglomérées en ces endroits. Sur le bord gauche
» de la langue du même animal et au niveau de sa partie
» moyenne existent aussi des plaies de la muqueuse sem-
» blables à celles que nous venons d'indiquer. »

En attendant que d'autres observations soient publiées ,
nous sommes convaincus de la possibilité du développement
de la Fièvre aphteuse sur le cheval ; il nous serait bien cer-
tainement agréable que quelques confrères aient des faits
analogues à publier.



Quelle est la cause de la Fièvre aphteuse chevaline ?

Peut-être cette affection se développe-t-elle spontanément quelquefois sur les chevaux, nous ne connaissons rien de positif à cet égard, mais voici ce que nous disions encore naguère dans le *Recueil* : « Ajoutant foi à la possibilité de la transmission de la Fièvre aphteuse des vaches aux chevaux, je ne manquai point de prévenir, en conseillant les mesures préservatrices indispensables en pareille circonstance, et surtout, de ne pas employer, pour transporter la boisson des chevaux, des vases destinés au transport des boissons des bestiaux de l'étable. Malgré notre recommandation que l'on renouvela, j'en suis persuadé, aux gardiennes des vaches et aux hommes chargés du soin des chevaux, on se servit encore des mêmes seaux qui ne manquèrent point de transporter la bave virulente provenant des vaches malades. Il n'est ici, à ma connaissance, que ce seul moyen de propagation du mal par virus fixe. Je ne dois cependant point oublier de dire que quelquefois les chevaux passaient sur le fumier des vaches et pouvaient, peut-être, pendant les temps d'arrêt, flairer le fumier retiré le jour même ou la veille de dessous les malades. On doit dire, pour être exact, que le fumier des vaches n'était déposé, tout au plus, qu'à dix ou quinze mètres de la porte de l'écurie des chevaux, advenue que pourra, je n'oserai point croire à la contagion volatile, cependant n'a-t-elle peut-être point été sans effet. »

Un peu plus loin : « Est-il admissible que cette affection se soit développée spontanément ? Je ne le pense point et je suis tout disposé à admettre que ce fut la bave des vaches qui porta le mal de l'étable à l'écurie.

Nous continuions en disant à propos d'une deuxième observation : « Fort de l'histoire que venait de me rapporter le propriétaire, je regardai cet exemple de transmission de

» la Fièvre aphteuse des chevaux entr'eux comme seulement probable. »

Enfin nous terminions nos trois observations par ce qui suit : « La rareté de la manifestation de la cocotte sur les chevaux de notre localité, fut évidemment la raison pour laquelle ce propriétaire ne craignit point de mettre l'un des siens avec ceux du propriétaire de H*. On ne peut ici, je le pense du moins, invoquer d'autres causes que celle que nous venons de relater. En résumé, je crois que les vaches de M. B... transmirent la maladie aphteuse aux chevaux de ce cultivateur, lesquels mis en rapport direct avec ceux de MM. S..... et G..... ne manquèrent point de communiquer la Fièvre dont ils étaient évidemment atteints. De plus, le cheval de M. S..... ayant ensuite été mis avec la jument dans la même écurie, il y eut encore contagion. D'après ces quelques faits, trop peu nombreux, sans doute, pour vider complètement la question qui nous occupe, il semble qu'on peut formuler les propositions ci-après : »

« 1° La Fièvre aphteuse est susceptible de se transmettre de l'espèce bovine à l'espèce chevaline. »

« 2° La contagion s'opère aussi entre les animaux de l'espèce chevaline. »



DE LA COCOTTE

CHEZ L'ESPÈCE OVINE.



Les bêtes à laine sont susceptibles aussi de contracter la maladie qui nous occupe, tous les cultivateurs et les vétérinaires qui ont vu les grandes épizooties aphtheuses, n'ont plus de doutes sur ce point.

D'après M. le professeur Delafond, outre les symptômes signalés à propos de l'espèce bovine, on voit encore sur les bêtes à laine des aphthes aux naseaux, à la face interne des cuisses et des avant-bras.

La transmission de la maladie entre les animaux de cette espèce est chose connue partout, un troupeau malade se mêle-t-il à un troupeau sain, le mal se déclare bientôt sur celui-ci. Tous les propriétaires de troupeaux de moutons sont, nous osons dire, de l'avis que nous venons de signaler; comme on n'est pas tous d'accord sur la contagion du mouton à la vache, nous allons citer encore ici M. Garreau, qui dit dans son article plus haut cité: « A la fin de l'année 1855 et dans » les premiers mois de 1856, l'épizootie aphtheuse reparut » avec une violence extrême, dans l'arrondissement de Dreux, » sur un grand nombre d'animaux, mais principalement » sur les troupeaux mérinos. A la fin d'avril 1856, M. Bouvet, cultivateur et maire à St-Sauveur, achète un lot de » moutons malades de l'épizootie. Ne croyant pas à la conta-

» gion du mouton à l'espèce bovine , il se contenta de l'isoler
 » de son troupeau pour le placer dans une bergerie commu-
 » niquant avec l'étable où se trouvaient cinq vaches parfait-
 » tement saines. Quelques jours après ce voisinage , les cinq
 » vaches boitent , donnent moins de lait et mangent diffici-
 » lement. Appelé , le 10 mai , à donner des soins à un che-
 » val pris de coliques d'indigestion , je fus invité par la
 » ménagère , M^{me} Bouvet , à visiter les vaches que je trouvai
 » très malades de Fièvre aphtheuse , sans éruption sensible
 » aux mamelles. Je fis la visite du lot de moutons qui avait
 » apporté la maladie , et un grand nombre portaient encore
 » les traces de la maladie à la bouche et aux pieds. »

La vingt-et-unième observation de notre lettre à M. Bou-
 ley, insérée dans le *Recueil*, en juillet 1857, était ainsi con-
 que : « M. P*, cultivateur et marchand de moutons à R...
 » (Belgique) vit aussi, en février (1857), sévir cette maladie
 » sur ses vaches. La cause ici est occulte , mais les moutons
 » de ce cultivateur étant atteints de cocotte, n'est-il point per-
 » mis de la supposer dans le va et vient continuel et consi-
 » dérable des moutons que sans cesse il achète et il vend. »

Plus tard nous écrivions encore à M. Bouley, voyez *Recueil
 vétérinaire*, août 1858 : « Dès les premiers jours d'avril
 » dernier, ce propriétaire (M. Monnier) fit venir des environs
 » de Charleroi (Belgique), un beau et nombreux troupeau
 » de bêtes à laine. Quelques jours s'étaient à peine écoulés ,
 » que beaucoup de ces animaux manifestèrent tous les symp-
 » tômes de la Fièvre aphtheuse. Comme toujours, on se servit
 » de paille ramassée dans les bergeries pour constituer la li-
 » tière des vaches des étables, et, malheureuse conséquence !
 » la maladie se propagea bientôt sur presque toutes les bêtes
 » bovines. »

Il est donc certain que le mouton peut aussi avoir la co-
 cotte et la communiquer aux autres animaux , même d'es-
 pèce différente ; voici d'autres preuves de la facilité de la
 contagion. M. Garreau dit : « Le 7 janvier, à ma seconde
 » visite , la plus voisine de la malade est prise de l'épizootie

» qui se communique successivement sur toutes les vaches
» jusqu'à la dernière , de sorte qu'en moins de sept jours
» toute l'étable fut infectée par la contagion qui ne tarda
» point à propager le mal dans les bergeries et porcheries
» de la même ferme. Le troupeau de bêtes ovines, composé
» de cinq cents têtes , était divisé en trois lots, et ce fut celui
» qui était logé dans une bergerie attenante à l'étable infectée
» qui en fut le premier atteint. »

Et plus loin, à propos d'une autre observation , on voit encore : « Le troupeau de bêtes ovines ainsi que les porcs de la Hussonnière , ne tardèrent pas à éprouver le même sort que les vaches (la contagion). »

Toujours plus loin : « Peu de jours après , les quinze vaches de la ferme de M. Rocque , ainsi que les beaux et nombreux troupeaux de bêtes ovines et porcines furent pris du mal aphteux. » Puis enfin : « Boussin n'ayant pas vendu , sa bête fut prise , à son retour, de la maladie qui se propagea sur ses vaches ainsi que sur les moutons et un porc qu'il possédait. »

Les observations citées de M. Garreau et les nôtres , nous font donc admettre l'existence de la cocotte sur le mouton et la possibilité de la transmission du mal , du mouton à l'espèce bovine et à la porcine , comme celle de l'espèce bovine et de la porcine au mouton.

Nous avons pensé qu'il était au moins utile de porter à la connaissance des propriétaires , la très onéreuse propriété contagifère de la Fièvre aphteuse ovine.



DE LA COCOTTE

CHEZ L'ESPÈCE PORCINE.



Nous avons déjà vu , dans ce mémoire , M. Ringuet nier l'existence de la cocotte sur le porc , en disant : « Ainsi la » Fièvre aphtheuse du porc n'est pas une véritable Fièvre » aphtheuse , elle attaque purement les pores des marchands , « tout aussi bien pendant que la maladie aphtheuse du bœuf » règne que pendant les autres années ; elle se localise exclusivement aux pieds et présente tous les symptômes de » l'engravée ou de la fourbure. Comment , dès lors , admettre » la contagion au bœuf d'une maladie aussi peu semblable à » la Fièvre aphtheuse , alors qu'elle n'est pas même contagieuse entre les animaux de l'espèce porcine. »

M. Garreau lui répond : « Autant de phrases , autant d'erreurs. » Et avant d'arriver là il dit : « Le doute exprimé » par M. Ringuet sur l'existence de la maladie aphtheuse » dans l'espèce porcine , peut-il être admis sans discussion ? » Assurément non ; je crois fermement que sur ce point , » comme pour celui de la contagion , le doute n'est plus permis. Il est donc essentiel d'examiner avec impartialité les » raisons qu'il donne à l'appui de son opinion. »

Puis M. Garreau dit encore : « Les faits que nous allons rapporter démontreront mieux que les raisonnements combien » M. Ringuet est dans l'erreur lorsqu'il dit que la maladie

» n'est pas contagieuse entre les animaux de l'espèce porcine.
» Mais avant, nous allons encore chercher à démontrer qu'il
» n'est pas juste de dire que la maladie dans le porc se
» localise aux pieds : En serait-il ainsi, que ce ne serait pas
» encore là une raison pour dire qu'une maladie aussi peu
» semblable n'est pas de même nature. Est-ce qu'il n'est pas
» démontré que plusieurs maladies transmissibles éprouvent,
» en passant d'une espèce à une autre, une transformation
» complète sans changer de nature ? Le sang de rate, par
» exemple, inoculé accidentellement du mouton à l'homme
» ne présente-t-il pas ce phénomène à un haut degré ?

» Enfin, si dans l'espèce porcine, la maladie aphteuse
» semble avoir son siège de prédilection aux pieds, quelque-
» fois aussi le porc qui en est atteint présente au-dessus du
» groin ou boutoir une ou plusieurs ampoules de la même
» nature que celle du bœuf ou du mouton. Trois ou quatre
» fois, nous avons trouvé là une éruption de la grosseur d'une
» aveline, indolente et paraissant avoir son siège dans le tissu
» dermoïde. Il résulte de renseignements pris à ce sujet au-
» près des marchands, que ce dernier caractère rend le mal
» beaucoup plus grave et ne se fait remarquer que sur les
» animaux gras, fatigués par de longues marches. Quant à
» l'état de la langue du porc frappé de l'épizootie aphteuse,
» l'absence de salivation et la conservation de l'appétit me
» font croire que, dans l'immense majorité des cas, elle
» reste saine. Voici les symptômes les plus ordinaires. Après
» vingt-quatre heures de boiterie, on voit apparaître une
» ampoule qui occupe tout le bourrelet kératogène des grands
» onglons et non celui des petits (ces derniers sont doulou-
» reux à la pression). En ouvrant l'exanthème, à l'aide d'un
» instrument tranchant ou lorsqu'il se creève naturellement,
» il en sort une sérosité purulente et l'on voit au pourtour
» de l'ongle une plaie allongée, étroite, d'un rouge vif.
» Quelquefois on voit cet exanthème disparaître sans grande
» sensibilité, par résolution, d'autres fois, il s'accompagne
» d'une inflammation si aiguë qu'elle entraîne après elle la

» chute d'un ou de plusieurs onglons ; c'est surtout chez les
 » marchands que la maladie présente cette gravité dont la
 » cause se trouve dans les marches forcées.

» Très souvent, dans ce dernier cas, on trouve une alté-
 » ration ulcéreuse aux genoux, mais l'altération de cette ré-
 » gion résulte plutôt du frottement sur le sol que d'aphthes
 » à leur dernière période. Nous avouons, en terminant
 » cette étude de la maladie dans l'espèce porcine, n'avoir
 » poussé nos recherches jusqu'à la bouche qu'une seule fois
 » sur cinq animaux d'une même ferme ; c'est là une faute,
 » sans doute, mais elle n'a pas d'importance.

» Ne désirant que le triomphe de la vérité, on me pardon-
 » nera d'avoir rapporté aussi longuement les caractères de la
 » Fièvre aphteuse sur l'espèce porcine. En voyant M. Rin-
 » guet nier son existence dans le porc, et fondant son opi-
 » nion sur le silence des auteurs, j'ai cru utile de remplir
 » cette lacune. »

Puis suivent des faits à l'appui des assertions si remarqua-
 bles de ce savant vétérinaire, nous en reproduisons quelques
 uns : « Le 6 janvier 1840, M. Foucault, cultivateur et meu-
 » nier au moulin de St-Etienne, acheta deux cochons de race
 » commune, atteints, au dire du propriétaire, de cocotte.
 » Arrivés au moulin, ils furent placés dans une porcherie
 » avec quatre autres bien portants que possédait le sieur
 » Foucault. Appelé le 12 janvier, pour l'étable située à côté
 » de la porcherie, je trouvai cinq vaches malades de Fièvre
 » aphteuse. On me fit sortir tous les pores, à l'exception
 » d'un des deux derniers achetés qui ne pouvait se lever tant
 » il était souffrant des pieds, et aucun de ces six animaux
 » n'avait de salivation ni d'aphthes dans la bouche. Des deux
 » cochons qui ont apporté le mal, le plus malade fut sacrifié
 » pour les besoins de la maison. Quant aux cinq autres, ils
 » guérirent parfaitement et en très peu de temps.

» Le 30 juin 1840, la Fièvre aphteuse a été transportée
 » dans les porcherie, étable et bergerie du sieur Blin, cul-
 » tivateur et meunier, à Boizard, de la manière suivante :

» Un marchand de porcs conduisait dans une voiture deux
 » cochons très-malades de cocotte aux pieds; l'un de ces
 » animaux avait perdu un onglon. Blin ayant rencontré ce
 » marchand, acheta les deux malades et les fit conduire à
 » son domicile sans autre précaution que celle de les laisser
 » en liberté dans la cour du moulin. Six jours après, tous les
 » animaux, vaches, moutons et porcs de la ferme, jusque-
 » là en bonne santé, furent pris de Fièvre aphtheuse. »

En octobre 1857, M. Dubos, vétérinaire à Beauvais, rap-
 portait un curieux fait de contagion ainsi conçu : « A Boury,
 » commune du canton de Chaumont (Oise), la maladie
 » aphtheuse a été apportée par des animaux de l'espèce por-
 » cine, achetés à Gournay-en-Bray. Les bêtes malades,
 » laissées en liberté dans la cour de l'exploitation, sont allées
 » se coucher sur le fumier; elles ont aussi fouillé les four-
 » rages préparés pour les autres animaux de la ferme. Quel-
 » ques jours après l'arrivée de ces bêtes, on s'aperçut que
 » les moutons étaient atteints du même mal. Puis, plus tard
 » encore, toujours chez le même cultivateur et seulement
 » chez lui, les vaches commencèrent à baver et eurent des
 » aphthes. Enfin, les bêtes malades n'ayant point été séques-
 » trées par leur propriétaire, mais continuant à aller aux
 » champs et à la mare commune, l'affection se répandit dans
 » les autres étables et tous les cultivateurs du pays virent
 » leurs animaux en subir les atteintes. »

Nous avons eu occasion de voir, un jour, aussi, la Fièvre
 aphtheuse du porc communiquée à deux animaux de cette
 espèce par la litière de vaches atteintes de cette maladie.
 Nous lui avons trouvé tous les symptômes mentionnés par
 notre laborieux confrère de Chateauneuf.

Il nous a même été possible, dans ce cas, de constater sur
 le groin et à son pourtour, plusieurs ampoules isolées, tout-
 à-fait semblables à celles que l'on observe dans la cavité
 buccale de la vache. Souvent les ampoules déchirées font
 place à des plaies plus ou moins étendues et ulcéreuses.

Dans un autre cas nous avons vu la maladie se localiser

complètement aux onglons et rendre l'animal fortement boiteux. Ici la maladie avait été aussi apportée par une vache atteinte de la Fièvre aphteuse.

La chute des ongles, chez les porcs atteints de la cocotte, est malheureusement assez commune; elle force quelquefois au sacrifice de quelques animaux. On a pu remarquer pareil fait en 1839 et surtout, selon MM. Deschodt et Delfache, vétérinaires, dans les arrondissements d'Hazebrouck et d'Avnesnes.



MOYENS PRÉSERVATIFS,

HYGIÉNIQUES ET SANITAIRES.

Quand l'épizootie aphteuse règne dans une localité, celui qui veut préserver son troupeau, si tant est qu'il n'est pas encore atteint, doit, donner à ses animaux des aliments de facile mastication, isoler son bétail, aussi complètement que possible, des animaux malades ou de ceux qui peuvent avoir communiqué avec ces derniers. Quand on achète, pendant ces temps malheureux, une ou plusieurs têtes de bétail, il est toujours très prudent de mettre les nouveaux animaux dans des étables séparées et ne pouvant avoir aucune communication avec les autres; là, un ou plusieurs gardiens soigneront les nouvelles bêtes et les abords de l'ancienne étable leur seront complètement interdits. De même le gardien des anciennes bêtes ne devra jamais franchir le seuil de la nouvelle étable. Chaque étable aura ses vases et ses ustensiles nécessaires; ces précautions seront continuées longtemps, car la convalescence est longue et toujours dangereuse.

Il est bon de recommander, comme le faisait en 1839, Loiset, de Lille, l'emploi d'une alimentation délayante et facile à broyer par la mastication. Ces aliments, variables selon les espèces animales et surtout selon les ressources locales, doivent être : les racines cuites, comme les carottes, les navets, les betteraves, les pommes de terre, les mélanges

ou préparations farineuses, comme les farines d'orge, de lin, de seigle, le son, la drèche de bière ou de genièvre, les résidus d'amidofinerie, la pulpe de nos si nombreuses fabriques de sucre. Tout cela préparé, mélangé et donné aux animaux, en proportions diverses. Dans la saison, la nourriture verte, le scourgeon, le trèfle, la luzerne, les choux collets, les navets, l'herbe, le sorgho, etc., suivant les exigences de l'exploitation.

La plus ou moins grande bénignité du mal dépend aussi de l'aérage et de la bonne tenue des étables, des bergeries, etc.

Les abreuvoirs et pâturages communs devront être abandonnés. Les fumiers seront laissés dans les cours pendant un certain temps, car la vache ou le troupeau du voisin, passant sur les champs, pourrait y puiser le germe de la maladie.

Il ne faut pas, pour cette affection, prescrire de moyens sanitaires, parce que l'emploi des arrêts et ordonnances applicables aux épizooties aurait bien, certainement, dans ce cas, pour effet, de causer plus de difficultés d'application, de soins et de dépenses, que la maladie elle-même, puisqu'on parvient souvent à la guérir par un traitement approprié. La Fièvre aphtheuse, que l'on combat méthodiquement et surtout à son début, est bientôt guérie par un traitement facile et peu dispendieux, il est bien important de mettre en garde les propriétaires contre ceux de ces traitements qu'engendre l'empirisme, si souvent ignorant, de nos campagnes.

L'application, pour la cocotte, des prescriptions *des Arrêts du Conseil d'Etat du Roi* du 23 décembre 1778 et du 16 juillet 1784, serait évidemment d'une rigueur très préjudiciable aux intérêts agricoles. Depuis longtemps, dit M. Reynal, l'honorable chef de service de clinique à l'Ecole Impériale vétérinaire d'Alfort, ces arrêts ne se trouvent plus en rapport avec les mœurs, les habitudes et les besoins de notre époque.

DE LA RÉCIDIVE APHTHEUSE.

La cocotte peut-elle attaquer plusieurs fois le même animal ? Telle est la question que nous sommes appelés à examiner en ce moment et qui nous paraît être de la plus haute importance. Nous sommes malheureusement obligés d'avouer que le petit nombre de faits publiés jusqu'à ce jour, n'a pu arrêter d'une manière vraiment positive notre opinion à cet égard. Quoi qu'il en soit, comme il nous a été possible de constater de nos propres yeux, et deux fois différentes, deux exemples de manifestation incontestable, pour nous, de récidive aphteuse sur un nombre assez considérable de bêtes bovines, nous ne manquerons point de revenir ici, et nous l'avons promis, du reste, pour la combattre par des faits, sur cette assertion, dirai-je anticipée, que les bêtes guéries de la Fièvre aphteuse épizootique et contagieuse ne sont pas susceptibles de la contracter une seconde fois.

L'attention éveillée, chez les praticiens, par les quelques faits déjà publiés sur ce point, nous espérons que nos journaux scientifiques nous apporteront, tôt ou tard, les observations nouvelles, appelées à fortifier ou à infirmer un jour notre opinion actuelle. Nous allons rapporter, tout d'abord, ce que disaient les partisans de l'opinion que nous voulons combattre, nous relaterons ensuite les quelques faits favo-

rables à la nôtre , qui est celle-ci : LA COCOTTE (Fièvre aphtheuse) EST SUSCEPTIBLE DE FRAPPER UNE SECONDE FOIS L'ANIMAL QUI EN A DÉJÀ RESENTI LES ATTEINTES.

Passons vite à l'étude des faits.

A propos de la récurrence de la maladie que nous appelons la cocotte , nous allons voir ce qu'en ont dit les écrivains vétérinaires qui se sont occupés de cette affection , et tout d'abord nous trouvons dans l'article publié par M. Garreau , (*Recueil* , février 1858) : « Depuis l'observation de ce fait » de contagion, M. Bouvet m'a rapporté ce qui suit : En septembre dernier, j'ai acheté un petit cochon de lait que je » savais boiteux de cocotte , et comme vous m'aviez dit , en » mai dernier, qu'un animal qui avait déjà eu une fois la » maladie ne l'avait pas une seconde fois, je crus pouvoir le » laisser en liberté dans la ferme. Deux jours après son arrivée , la porte de l'étable étant restée accidentellement » ouverte, il y entra, et peu de temps après sa visite, mes » vaches furent prises de la maladie qu'elles avaient eue cinq » mois avant , mais cette fois avec beaucoup de boutons sur » les trayons et aux mamelles. »

« Tout en regrettant , continue M. Garreau , de n'avoir » pas été à même de vérifier ce fait et de m'assurer si l'éruption des mamelles était de nature aphtheuse , éruption que » mon client avait pu confondre avec le faux cowpox si fréquent dans nos étables, je n'ai pas cru devoir passer son » observation sous silence , bien qu'elle soit en opposition » formelle avec ce que j'ai recueilli depuis dix-huit ans sur » ce point. Quoi qu'il en soit, je l'admets comme une exception qui confirme la règle , à savoir : Que la maladie aphtheuse n'attaque qu'une seule fois le même animal, comme » la variole dans l'homme , la clavelée dans le mouton , la » maladie improprement appelée péripneumonie dans le » bœuf, etc. Mon opinion sur ce point repose sur dix-huit » années d'observation, etc....

Plus loin M. Garreau dit encore : « Pendant le cours de l'épizootie aphtheuse qui se propagea dans l'Eure-et-Loir

» avec une rapidité extrême à son début, j'ai suivi avec le
» plus grand soin tous les bestiaux des fermes qui en avaient
» été préservés, je ne sais comment et pourquoi, lors de son
» invasion. C'est ainsi que j'ai vu chez MM. Bataille, Bellier,
» Pipereau et Voize plus de soixante vaches et deux mille
» moutons restés parfaitement sains au milieu de l'épizootie
» de 1839 à 1840, en être infectés de 1845 à 1846, époque
» où la maladie reparut avec la même activité qu'en 1839.
» Eh bien ! tous les animaux qui, alors, restèrent sains, au
» milieu des malades sur lesquels il me fut possible d'être
» bien renseigné, avaient eu la maladie ou avaient été ache-
» tés de 1841 à 1844, époque où l'épizootie était ou parais-
» sait éteinte dans ma clientèle. Je pensai alors, pour ces
» dernières, qu'elles en avaient été attaquées dans le pays
» d'où on les tirait, et dont le plupart venaient du Bessin,
» de la vallée d'Auge et du Cotentin, et ce qui me fortifie
» dans ma manière de penser à ce sujet, c'est que dans
» toutes les exploitations agricoles où j'ai pu suivre la mala-
» die sur les vaches, les moutons et les porcs au début, j'ai
» toujours vu, je le répète, y introduire des animaux infec-
» tés, sans qu'aucun de ceux qui en avaient été atteints en
» fussent repris une seconde fois.

» Comme mes observations sur ce point ont été recueillies
» avec toute l'attention que je mets en toute chose, je termi-
» nerai en exprimant le regret de ce que notre honorable
» confrère, M. Levigney, dans son rapport publié dans le
» *Recueil*, année 1842, sur la maladie aphteuse, qu'il a
» si bien étudiée dans le Bessin, n'ait point cherché à faire
» connaître les circonstances qui ont précédé les animaux
» pour lesquels il dit : Que penser de la contagion lorsque
» l'on voit plusieurs troupeaux passer à la suite les uns des
» autres par le même endroit qu'une vacherie infectée ? Le
» premier passe sans résultats fâcheux ; le second est attaqué
» de la maladie, etc. C'est là une lacune regrettable de la
» part de celui qui, le premier, a appelé l'attention des vé-
» térinaires sur cette particularité : Que les bêtes guéries de

» la Fièvre aphtheuse épizootique et contagieuse ne sont pas
 » susceptibles de la contracter une seconde fois.

En un autre endroit nous trouvons aussi que M. Garreau disait, dans une lettre qu'il adressait à M. Reynal, chef de service de chirurgie et de clinique à Alfort : « En effet, » qu'avais-je à dire après toi, sauf la contagion que tu as » voulu combattre par des faits qui, suivant moi, n'étaient » ni assez nombreux, ni assez concluants pour renverser » l'opinion généralement reçue par tous les praticiens qui » ont écrit sur cette maladie, et surtout en présence de ton » silence sur cette particularité signalée pour la première » fois par M. Levigney, par ces mots : L'épizootie aphtheuse » revient-elle frapper une seconde et une troisième fois la » vache qui déjà l'a ressentie une première fois ? Si cela était, » il ne faudrait pas trop se réjouir d'avoir guéri ces bestiaux » une première fois, et il resterait toujours un peu d'inquié- » tude. Heureusement que, jusqu'à présent, je n'ai rien ob- » servé de semblable.

» Tu me dis que c'est M. Laforé qui a le premier constaté ce » fait, j'ignore si cette opinion de M. Lafore a été publiée anté- » rieurement à nos conversations amicales, seulement je te » dirai à ce sujet que, dans un mémoire sur la contagion du » charbon, adressé en 1850 à la Société nationale et centrale » de Médecine vétérinaire, tu trouveras ces mots à l'adresse » des non-contagionnistes du charbon : N'a-t-on pas vu, » dans ces derniers temps, nier la contagion de la maladie » aphtheuse épizootique, maladie semblable au claveau par » la facilité avec laquelle elle se communique et aussi par la » propriété qu'elle a de n'attaquer les animaux qu'une seule » fois. En te rappelant ce passage, je n'ai certes pas la pré- » tention de revendiquer la priorité de l'opinion qu'il for- » mule. N'ai-je pas démontré qu'elle ne m'appartenait pas, » en rendant à César ce qui est à César et à M. Levigney ce » qui lui appartient. »

Il est donc bien certain, d'après les passages que nous venons de rapporter, que les vétérinaires Garreau, Lafore

et Levigney, sont partisans de cette manière de voir que la Fièvre aphteuse n'attaque point deux fois le même animal.

Nous n'oublierons point d'avouer que nous étions, naguère aussi, partisan décidé de l'impossibilité de la récédive de cette maladie. Nous laissâmes même entrevoir notre opinion dans la douzième observation de notre lettre à M. Bouley, (*Recueil*, juillet 1857) ainsi conçue : « M. X*, propriétaire » engraisseur, à St-Amand-les-Eaux, achète une vache à » Valenciennes, on la met dans une étable. En huit jours » de temps, trois bêtes seulement, sur dix-sept, sont sous le » coup de la Fièvre aphteuse. Pourquoi la maladie n'atta- » que-t-elle point toutes les autres ? C'est, je crois, parce » qu'elles ont eu la même maladie l'année précédente, etc. »

Depuis l'envoi de cette lettre, nous avons eu le rare privilège d'observer des récédives que nous communiquâmes immédiatement à M. Bouley; le *Recueil vétérinaire* signala, à l'attention de ses nombreux lecteurs, ces deux exemples que nous venions de remarquer, les voici : « M. D... propriétaire, » ex-maire de R..., achète une vache hollandaise au sieur S*, » marchand. Cette bête entre dans l'étable de son nouveau » maître le 22 janvier 1858; le lendemain, nous la visitons » et déclarons, séance tenante, qu'elle est affectée de la » Fièvre aphteuse à sa période d'état. M^{me} D..... me parait » fortement touchée de cette déclaration et me raconte que » l'année dernière toutes ses vaches ont eu la maladie, plaies » de la bouche, inflammation des espaces interdigités, qui » nécessita des soins assidus dirigés alors par le maréchal- » expert de la commune; elle ajoute même que le lait fut » beaucoup moins abondant, que les vaches maigrissent con- » sidérablement, et qu'elles restèrent alors fort souvent cou- » chées, car la maladie se portait principalement sur les » pieds.

» Je m'empressai alors de rassurer cette dame en lui certifiant (mes observations personnelles me le permettaient) en ce temps-là) que jamais je n'avais vu une vache con-

» tracter deux fois la cocotte. En conséquence de ma déclara-
» tion anticipée, on laissa la nouvelle vache dans l'étable
» où elle avait été mise dès son arrivée, et où logeaient avec
» elle sept autres belles vaches. Le 26 suivant, nous visitons
» de nouveau l'étable et nous constatons que la voisine de la
» nouvelle est atteinte de la maladie dont elle offre tous les
» symptômes indubitables. Quatre jours plus tard, toutes les
» vaches de l'étable sont infectées et présentent tous les simp-
» tomes évidents de la maladie dont nous nous occupons. La
» bouche, les pattes, mais surtout les mamelles sont mala-
» des et portent les lésions caractéristiques.

» M. M^r. à la ferme de C..... commune de N..... a eu la
» cocotte dans son étable le 30 novembre 1856 (voyez *Re-
» cueil*, année 1857, page 511). Dès les premiers jours
» d'avril dernier, ce propriétaire fit venir des environs de
» Charleroi (Belgique), un beau et nombreux troupeau de
» bêtes à laine. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que
» beaucoup de ces animaux manifestèrent tous les symptômes
» de la Fièvre aphteuse. Comme toujours on se servit de
» paille ramassée dans les bergeries pour constituer la litière
» des vaches des étables, et, malheureuse conséquence! la
» maladie se propagea bientôt sur presque toutes les bêtes bo-
» vines. Sur quelques unes la maladie se localisa surtout à
» la bouche; sur d'autres, les pattes surtout furent atteintes;
» sur beaucoup, les vésicules des mamelles furent en nombre
» considérable. Généralement la sécrétion laiteuse fut de
» beaucoup amoindrie et le ptyalisme abondant. Les vaches
» de M. M..... sont presque toutes celles de l'année dernière,
» et M^{me} M..... m'a assuré que les deux plus atteintes cette
» année, étaient précisément de celles qui furent les plus
» malades l'an passé.

» Que peut-on conclure de ces deux exemples de récurrence
» aphteuse? Peu de chose sans doute; mais ne sont-ils point
» dans le cas d'ébranler seulement l'opinion de beaucoup de
» confrères? Voilà notre pensée. Du reste, laissons au temps
» à décider et à nous convaincre sur ce point encore aujour-

» d'hui dans le domaine des choses à étudier. Finalement,
» la vérité nous plaît et nous la cherchons. »

M. *Villeroj* dit aussi : « Dans quelques étables, toutes les
» bêtes ont été frappées, dans d'autres quelques unes ont été
» épargnées ; on cite des exemples de bêtes qui ont eu deux
» fois la maladie. »

Depuis la publication des deux si remarquables exemples de récidive que nous avons observés et que nous venons de signaler ici, une observation analogue a été insérée dans le *Recueil vétérinaire*. C'est M. *Lebel*, vétérinaire à Lonjumeau (Seine-et-Oise), qui rapporte que dans l'étable d'un de ses clients, où la maladie avait pénétrée en juillet 1856 et où toutes les bêtes, au nombre de huit, avaient été atteintes de la cocotte, il fut appelé à constater une nouvelle irruption du mal, et cela dix-sept mois environ après la première apparition de la Fièvre aphteuse sur ces mêmes animaux. Dans cette deuxième invasion, la maladie fut apportée par une génisse nouvellement achetée et qui présentait encore, à n'en pas douter, dit M. *Lebel*, les symptômes caractéristiques de la dernière période de la Fièvre aphteuse. Bien que la bête dont il est ici question fut mise dans une écurie séparée, il y eut encore transmission, car, malheureusement, on ne songea point qu'il existait un autre moyen de communication, par l'intermédiaire de la personne chargée de soigner tout à la fois la nouvelle venue et les autres vaches, communication rendue plus facile encore par les vases servant à transporter les boissons et le lait.

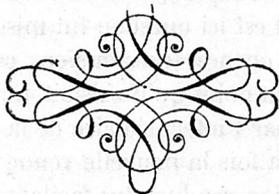
La question qui nous occupe en ce moment mérite une étude toute particulière, les faits rapportés jusqu'à ce jour, ne sont pas, que nous sachions du moins, assez nombreux pour décider complètement à croire à la propriété qu'aurait la Fièvre aphteuse d'attaquer plusieurs fois le même animal. Espérons que des exemples semblables seront rapportés, si on les observe, par nos laborieux confrères. Les faits si concluants, quoique peu nombreux, que nous avons observés nous permettent évidemment de dire, jusqu'à preuve

évidente du contraire, que, malheureusement, LA FIÈVRE APHTHEUSE EST SUSCEPTIBLE DE FRAPPER UNE SECONDE FOIS L'ANIMAL QUI EN A DÉJÀ RESENTI LES ATTEINTES.

Il serait possible, sans doute, par des recherches soutenues, des expériences bien faites, de vider complètement cette question importante; *pour le moment*, cette idée nous effraie, nous l'abandonnons, car :

Il faut du temps, des soins, et ce pénible ouvrage,
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

disait fort bien Boileau.



DE L'USAGE ALIMENTAIRE

DE LA VIANDE ET DU LAIT

DES ANIMAUX ATTEINTS DE LA COCOTTE.



La question de l'usage, comme aliment, de la viande et du lait provenant des animaux atteints de la cocotte est certes la plus intéressante de celles que nous avons à étudier, aussi mérite-t-elle toute notre attention et, à son point de vue, nous ne pouvons encore mieux faire que de signaler, autant que possible, des faits publiés sur ce point, par des auteurs recommandables, habitués à l'étude approfondie des choses dont ils daignent s'occuper.

Nous commencerons par rapporter ce qu'en a dit le fameux écrivain et compilateur *d'Arboval* qui a écrit : « Le lait » des vaches attaquées n'avait ni la douceur ni la consistance » naturelles, et tournait facilement aussitôt qu'on l'appro- » chait du feu. On prétend que les hommes qui firent usage » de ce lait comme aliment, éprouvèrent de la chaleur et » de l'ardeur à la gorge et qu'ils contractèrent des aphthes.»

M. Villeroy de Rittershof écrivait aussi : « Dans certains » endroits, on a jeté le lait des vaches malades; dans d'au- » tres, on en a fait usage pour les animaux, porcs, chiens » ou chats. Ce lait a, dans certains cas, déterminé des ma- » ladies ou des accidents graves; d'autres fois son usage n'a

» eu aucune suites facheuses ; cette différence peut provenir
 » de la plus ou moins grande intensité du mal chez les va-
 » ches qui ont fourni le lait. Cependant on regarde généra-
 » lement l'usage du lait , du beurre et du fromage provenant
 » des bêtes malades , comme dangereux pour les hommes et
 » pour les animaux. M. Kautz a vu mourir, dans de violentes
 » convulsions , des veaux que l'on avait nourris du lait de
 » leurs mères malades. »

Nous avons vu aussi trois veaux mourir, chez deux de nos clients , dans de semblables convulsions, peu de temps après avoir bu du lait provenant de vaches aphteuses, mais nous croyons plutôt à l'indigestion laiteuse (le lait étant peut-être sanguin ou purulent) qu'à l'effet , malfaisant à ce point , du virus aphteux.

Voilà des exemples qui tendraient à faire croire aux propriétés malfaisantes du lait des vaches atteintes de la Fièvre aphteuse , mais ne nous alarmons pas et écoutons plutôt ce que disent à cet égard des hommes contemporains d'un grand poids.

M. *Delafond* nous a rapporté , dans une de ses leçons , alors que nous étions élève de l'école vétérinaire d'Alfort , que la transmission aux hommes avait été signalée , en Moravie , par Michel Sagar , dans un couvent de moines qui avaient l'habitude , dit-on , de boire du lait chaud provenant directement des mamelles des malades ; en 1810 , à Lyon , par M. Barbier fils , par l'usage du lait ; en 1834 , deux vétérinaires allemands , Hertwig et Vilain se transmi-
 rent le mal en buvant du lait. Cependant , disait encore M. *Delafond* , on a toléré l'usage du lait dans les épizooties aphteuses et on n'a signalé que fort peu d'exemples de la transmission de la cocotte aux hommes , ils n'en sont donc point généralement incommodés. Cependant le lait sanguin , purulent ne doit point être bu. La chair , continue l'éminent professeur , peut-elle être mangée ? Cette question fut agitée , en 1845 , à la tribune législative ; l'expérience a démontré qu'il n'y avait point de danger ; la viande ayant

été mangée sans accidents par les consommateurs, on pourra en faire usage impunément.

M. Garreau dit à ce sujet : « Frappé du caractère contagieux de cette maladie , j'ai porté toute mon attention sur les propriétés du lait et sur l'influence facheuse qu'il pouvait avoir sur la santé des hommes qui en ont fait usage. Il est résulté de mes recherches , que le lait , abandonné à lui-même dans un vase ouvert et à la température ordinaire , se sépare peu à peu en deux couches distinctes , comme celui provenant d'une vache en parfaite santé. Que les hommes qui en ont fait usage comme aliments n'ont éprouvé aucun dérangement dans leur santé. »

Enfin le si regrettable vétérinaire, *Loiset*, de Lille, disait en 1839 : « L'usage du lait des vaches malades a été universellement reconnu comme ne possédant aucune action nuisible sur la santé de l'homme ; non seulement cette vérité a été unanimement constatée dans toutes les localités où la maladie a pénétré , mais encore il est résulté de recherches chimiques et microscopiques publiées sur ce liquide par l'académie des sciences , l'académie royale de médecine et par le conseil de salubrité de la Seine , qu'il n'avait éprouvé aucune altération susceptible d'en rendre l'emploi , comme aliment , dangereux ou malfaisant. Que peuvent contre ces conclusions quelques faits relatés par Sagar et Hertwig , et qui s'appliquent à des affections qui ne sont peut-être pas identiques avec l'épizootie actuelle ? Certes , il faudrait pousser le scepticisme bien loin pour infirmer de doute des millions de faits recueillis dans une multitude de lieux divers et par un grand nombre d'observateurs habiles , et cela à l'aide de deux ou trois observations d'une valeur très contestable et qui se rapportent à des époques déjà loin de nous ; au reste , ce doute , en le supposant légitime , disparaîtrait devant l'impossibilité éprouvée de transmettre la maladie par voie d'inoculation ; car il est arrivé qu'au début de l'épizootie , en 1810 et en 1838 , l'éruption aphteuse des mamelles ayant été prise

» par plusieurs médecins pour le véritable cowpox , des essais
» infructueux ont été faits dans le but de l'inoculer sur des
» des enfants.

» L'innocuité , sous le rapport alimentaire , de la chair des
» bestiaux atteints d'aphthes épizootiques , n'a jamais été sé-
» rieusement contestée , et l'expérience a démontré qu'il n'y
» a réellement aucun inconvénient à livrer à la consumma-
» tion la viande des animaux qui en étaient affectés. »

Pour notre part nous ne pouvons rien dire concernant l'usage de la viande , nous n'avons vu abattre aucune vache ayant la maladie ; mais pour ce qui est de celui du lait provenant des vaches atteintes de la Fièvre aphteuse , nous pouvons certifier que chez tous les clients (et ils sont assez nombreux) où nous avons été appelés à combattre cette affection , on a généralement fait usage du lait des animaux malades , et jamais , que nous sachions , un seul accident ne s'est manifesté. On nous a souvent demandé s'il était possible d'employer le lait provenant des vaches aphteuses , s'il était prudent d'en faire usage comme aliment ; nous avons toujours cru devoir le juger alimentaire , et jusqu'à ce jour nous n'avons point changé d'opinion à cet égard.

Nous avons été assez heureux pour voir consommer , en totalité et tout-à-fait impunément , le lait de quelques grandes vacheries où régnait la maladie qui nous occupe. Il nous a été possible parfois aussi de goûter du beurre provenant du lait des vaches atteintes de la cocotte , nous ne lui avons trouvé ni goût particulier ni effet malfaisant.

Nous devons dire , avant de terminer , que quand une mamelle est à ce point malade , que le lait devient ou purulent ou sanguin , on doit rejeter ce liquide et n'en point faire usage comme aliment.



QUELQUES MOTS

SUR L'INOCULATION DES APHTHES AUX HOMMES

ET AUX ANIMAUX.

La question de l'inoculation aphteuse est fort intéressante à étudier. On s'est depuis longtemps demandé si les personnes chargées de traire les vaches malades n'auraient pas malheureusement pu, dans quelques cas, se communiquer la maladie par le contact du fluide séreux virulent des vésicules mammaires avec la peau des mains et dans certains cas, assez fréquents, en favorisant pendant la traite le contact de ce virus avec quelques plaies des mains (*coupures, égratignures, crevasses, etc.*). Puisqu'il faut l'avouer, nous répondrons ici que nos recherches limitées, bien entendu, aux livres de notre petite bibliothèque, ne nous ont absolument rien prouvé de dangereux sur ce point. Nous ajouterons ensuite que nos quelques années de pratique vétérinaire, ne nous ont pas fait constater un seul cas de cette transmission, si tant est, nous en doutons, qu'elle soit possible.

Que si l'on vient maintenant à l'inoculer directement des animaux à l'homme, qu'arrivera-t-il ? Rien, nous pensons, car il n'y a qu'un instant que nous rapportions ces paroles de Loiset : « Il y a impossibilité éprouvée de transmettre la » maladie par voie d'inoculation, car il est arrivé qu'au dé-

» but de l'épizootie, en 1810 et en 1838, l'éruption aphteuse des mamelles ayant été prise par plusieurs médecins pour le véritable cowpox, des essais infructueux ont été faits dans le but de l'inoculer à des enfants. »

Occupons-nous un instant de l'inoculation de cette maladie d'un animal à un autre, et nous verrons en consultant nos livres, puisque nous n'avons jamais fait d'essais à cet endroit, que d'Arboval a dit : « Pour établir et prouver la contagion, on a la ressource de l'inoculation ; on a bien tenté ce genre d'expérience, mais on n'a encore pu en conclure rien de positif ; on a même inoculé les aphtes à des chiens et à des chevaux, mais sans obtenir aucun résultat satisfaisant. » Nous verrons aussi que M. Ringuet a écrit : « Veut-on prouver la contagion d'une manière sûre ? Qu'on ait recours à l'inoculation. Mais, dira-t-on, il est des maladies qui ne sont pas inoculables. J'ignore si la Fièvre aphteuse est de ce nombre ; toutefois, je puis dire que je n'ai pu réussir à transmettre la maladie à deux veaux, abattus, plus tard, pour boiterie incurable. »

Puis, un littérateur-vétérinaire d'un grand renom, M. Prangé, vétérinaire à Paris, ayant publié dans le *Recueil vétérinaire* (mai 1858), une traduction d'un intéressant article sur l'Inoculation des Aphtes, par le professeur J.-B. Ercolani, de l'Ecole Vétérinaire de Turin, nous y glanons ce qui va suivre :

M. Ermenegildo Cavalli, vétérinaire à Ronsecco, publia en 1856, dans le journal vétérinaire de l'Ecole de Turin, un travail sur l'inoculation préventive contre la Fièvre aphteuse. Son procédé d'insertion est le séton imprégné de bave, il préserva quelques animaux.

MM. Héring et Hertwig disent que le célèbre Buniva en fit l'expérience en 1810, mais ils ne nous disent pas, ou M. Ecolani oublie de nous l'apprendre, quel fut le résultat de cette expérience.

En 1810, Saloz, vétérinaire suisse, inocula aussi, par ordre du gouvernement.

Clerc, dans le canton de Vaud, a inoculé cette maladie avec succès, par des incisions à la peau.

M. Bartels ayant expérimenté aussi, dit : « Que l'inoculation des aphthes a le grand avantage de diminuer sensiblement les pertes qu'occasionne aux propriétaires la maladie abandonnée à elle-même.

M. Lehwiss, d'après un rapport de Hertwig, inocula 500 moutons qui contractèrent la maladie, mais à un très faible degré.

M. Brandes, vétérinaire, inocula le mal à 305 moutons sains pendant le courant de 1843. Le résultat qu'il obtint est peu concluant en faveur de l'inoculation, car il fallut quinze jours pour le rétablissement complet des bêtes inoculées, et parmi elles, quinze furent malades pendant quatre semaines et n'eurent point de vésicules aphtheuses. Ceci dépend, d'après l'auteur, de ce que l'inoculation avait été faite avec du pus.

Kaltschmidt a tenté avec succès l'inoculation des aphthes sur des bœufs, en 1838.

En Italie, Ludovico Ghibellini, à l'école de Modène, expérimenta en 1850 l'inoculation comme moyen préservatif ; les résultats de ses inoculations furent très satisfaisants.

M. Gaetano Magri après avoir expérimenté déclare : Que l'inoculation dans la seconde période de la maladie rend légère et de courte durée la Fièvre aphtheuse, même sur les individus chez lesquels elle peut se montrer violente et opiniâtre ; elle l'arrête et la fait avorter quand elle se montre légère ; elle préserve tous les jeunes animaux qui n'ont pas plus de deux ans ; elle préserve également tous les animaux du décollement de la sole et de la paroi de l'ongle, et enfin de la boiterie et des déformations ultérieures.

M. Lévi, de Florence, a aussi fait quelques essais dont le résultat ne nous est pas connu.

Enfin M. Prangé termine par les réflexions du savant praticien, M. Spinola, qui s'exprime ainsi : « L'inoculation des aphthes, en général, ne peut apporter, par la nature même

» de la maladie, les avantages considérables que l'on retire
» de l'inoculation de la variole du mouton; elle a pourtant
» l'avantage de diminuer dans une étable la durée de la ma-
» ladie et d'en modérer l'intensité, particulièrement dans
» les cas d'aphthes interphalangés, pour lesquels, générale-
» ment parlant, l'inoculation doit être recommandée.

» Chez les bêtes bovines, on doit choisir de préférence
» pour l'insertion de la matière à inoculer, la face interne
» de la lèvre supérieure; les inoculations pratiquées à la face
» interne des oreilles, bien que recommandées par plusieurs
» praticiens, ne lui ont pas, cependant, paru être aussi
» efficaces que dans la partie qu'il indique, et contre laquelle,
» après avoir préalablement éraillé la muqueuse avec la lan-
» cette, il suffit de frotter un morceau de toile imprégné de
» la bave d'un animal malade pour assurer l'inoculation.
» Une autre méthode d'inoculation est celle pratiquée au
» moyen du séton.

» Chez le mouton, la région à préférer est celle de la face
» interne de l'oreille; elle se pratique de la même manière
» que pour l'inoculation de la variole, en prenant l'humeur
» d'une vésicule aphtheuse interphalangée. D'après M. Spi-
» nola, l'inoculation de la variole ne trouble point le cours
» des aphthes inoculés et vice versa. »

Voici ensuite ce que dit M. Prangé sur l'inoculation aph-
theuse: « En résumé, la maladie inoculée a un cours plus
» bref; elle est exempte de ces complications graves qui,
» outre les dépenses qu'elles nécessitent, détériorent nota-
» blement les bêtes affectées et diminuent, par conséquent,
» le capital. En circonscrivant dans une période courte et
» déterminée le cours de la maladie dans tout le troupeau,
» la perte de temps est minime, il y a moins de dépenses à
» faire pour les soins à donner aux animaux: avantages qui
» sont retirés de l'uniformité des moyens employés pour
» chaque tête de bétail, tant dans la période de la maladie
» que dans celle de la guérison.

» Il y a relativement aussi les mêmes avantages pour les

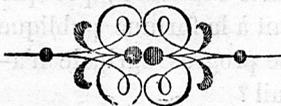
» troupeaux de bêtes à laine atteintes du piétin ou aphthes
» interphalangs.

» Les épizooties de Fièvre aphteuse ou maladie aphton-
» gulaire étant fréquentes dans plusieurs contrées de l'Eu-
» rope, il était opportun, pensons-nous, d'exposer les faits
» relatifs à l'inoculation des aphthes, afin d'appeler sur ces
» moyens simples et faciles, l'attention de tous ceux qui ont
» véritablement à cœur les intérêts et la prospérité de l'agri-
» culture. »

L'inoculation aphteuse a été peut-être tentée aussi par quelques vétérinaires français qui, jusqu'à ce jour, n'ont point encore jugé convenable, sans doute, de publier leurs observations. Quoique nous ayons à cœur les intérêts et la prospérité de l'agriculture, nous n'oserions point, loin sans faut, conseiller l'inoculation préventive de la Fièvre aphteuse, nous constatons encore aujourd'hui tant de pour et de contre à propos de l'inoculation de la pleuropneumonie contagieuse bovine, que nous ne saurions empêcher chez nous une notable hésitation à employer ces moyens qui peut-être sont ou peut-être ne sont pas véritablement bons.

Sachons attendre ; faisons, si c'est possible, quelques essais dans cette voie et ne marchons pas trop précipitamment car :

Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui.



A CEUX QUI ME LIRONT

Avant de finir le court ouvrage que je me dispose à livrer bientôt à la censure publique, qu'il me soit permis de consigner ici quelques réflexions que je crois indispensable de révéler à tous ceux qui voudront bien prendre la peine de parcourir attentivement les quelques pages que ma plume, jeune encore et positivement inhabile, vient de tracer, poussée, qu'elle était, par l'impatience inhérente à la plume des écrivains peu expérimentés. Humble praticien, je ne m'adresse point, loin s'en faut, je dois hautement l'avouer, à mes nombreux confrères vétérinaires qui connaissent la Fièvre aphteuse tout aussi bien que moi. Pour eux, je me serais bien positivement privé de la dose de satisfaction que je me suis faite à moi-même, en écrivant ce mémoire, je me serais tu, et, j'en ai la parfaite conviction, j'aurais bien fait.....

Cet ouvrage est rédigé uniquement dans le but d'éclairer, autant qu'il est en moi, sur ce point spécial de pathologie médicale vétérinaire, les cultivateurs, les fermiers, les propriétaires des troupeaux de bêtes bovines. Je le livre à la publication pour contribuer, si cela m'est possible, à la diminution de la perte immense, presque incalculable, que cause annuellement à la fortune publique, la si onéreuse et si triste cocotte. Le progrès agricole n'a-t-il pas pour axe l'économie du bétail ?

Les livres, comme le disait naguère M. Sanson, vétérinaire, directeur du journal agricole *La Culture*, ont leur fortune comme les individus.... Qu'elle sera celle de celui-

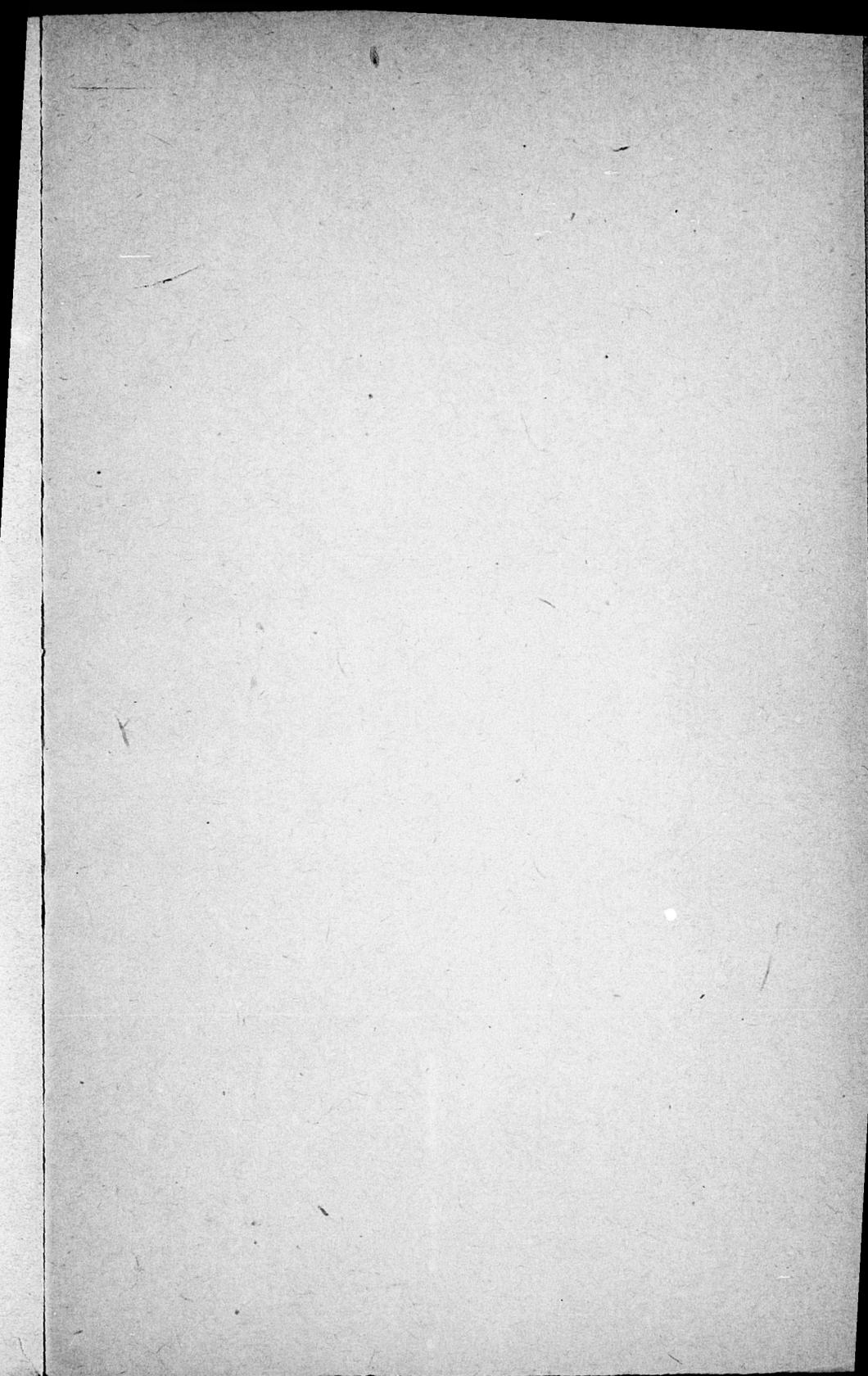
ci? Je l'ignore. Mais la première satisfaction qu'il m'aura produite et que je suis heureux d'avouer avant de terminer, c'est qu'il me procure l'occasion de témoigner ici publiquement, toute ma reconnaissance à plusieurs de mes très honorables et si dévoués amis ou clients qui m'ont poussé à la rédaction et, le dirai-je, à la publication de cet opuscule.

Les sages conseils, les incessants avis, les lumières sans nombre que je dois à la longue expérience de mon père, vétérinaire, *diplômé en Belgique*, exerçant depuis bientôt trente ans sur la frontière française, qui a bien voulu me prêter son bienveillant concours pour la rédaction de ce mémoire, me font un très agréable devoir de lui exprimer cordialement mon profond respect, ma parfaite reconnaissance et mon attachement illimité.

D. LEMAIRE, fils,
médecin-vétérinaire.

Lecelles, ce 8 mai 1860.





A 1889921

